



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 novembre 2021 à 16 h 00

AUJOURD'HUI neuf novembre deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 29 octobre 2021, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Pierre MIQUEL à Jean-Christophe CERVANTES

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Christine DULAC ROUGERIE, Odile VIGNAL et Jean-Christophe CERVANTES arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.

Fatima BISMIR et Alexis BLONDEAU arrivent pendant le débat de la question n°1.

Nicaise JOSEPH arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Lucas PEYRE).

Sylviane TARDIEU quitte la séance pendant le débat de la question n°1 et donne pouvoir à Magali GALLAIS.

Jean-Pierre BRENAS arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Catherine PINET-TALLON).

Géraldine BASTIEN arrive pendant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Cécile LAPORTE).

Sylviane TARDIEU arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°3 (fin du pouvoir donné à Magali GALLAIS).

Christiane JALICON quitte la séance avant le vote de la question n°4 et donne pouvoir à Julien BONY.

Rapport N° 30
COOPERATIVE DE MAI - PRESENTATION DU RAPPORT RELATIF AUX
CONDITIONS D'EXECUTION DE SERVICE PUBLIC POUR L'ANNEE 2020

Le Code Général des Collectivités territoriales prévoit que le rapport d'activités produit chaque année par le délégataire sur les conditions d'exécution du service public doit être inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal. Il sera soumis à l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 17 novembre 2021.

Vous trouverez ci-dessous, une synthèse du rapport relatif à la gestion de la Coopérative de Mai (exercice 2020). Ce compte-rendu d'activité porte sur la première année d'exploitation du contrat de délégation de service public signé le 17 juillet 2019 entre l'association Pop'Art et la Ville de Clermont-Ferrand pour 5 années (01/01/20-31/12/24).

Ce contrat définit des missions et des objectifs précis qui sont :

- La diffusion des musiques actuelles à travers une programmation d'artistes professionnels d'envergure nationale et internationale.
- L'accompagnement des praticiens amateurs dans une démarche d'émulation et de développement personnel.
- L'accompagnement des artistes de la scène locale et des opérateurs débutant dans une logique de professionnalisation et de structuration de la filière musiques actuelles.
- L'encouragement d'initiatives locales en matière de promotion et de développement des musiques actuelles, et plus généralement, des cultures émergentes par l'accueil de projets artistiques innovants ou de projets culturels associatifs.
- L'action culturelle dans une logique de médiation, de sensibilisation aux différentes tendances artistiques, de conquête de nouveaux publics ainsi que de participation aux grands objectifs et projets culturels de la Ville.
- L'exploitation du bar et du vestiaire
- La location de salles pour l'organisation de spectacles.

L'année 2020 a été particulièrement marquée par la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 qui a fortement impacté la Coopérative de mai et ses activités. En effet, l'équipement a dû totalement fermer ses portes durant les différents confinements mais également du fait des mesures gouvernementales visant à freiner l'épidémie.

Mission de diffusion et de production de concerts

- 26 concerts produits directement par la Coopérative de Mai (contre 68 en 2019) représentant 13 003 spectateurs (contre 34 199 en 2019) dont 12 983 payants, 523 invités, et 2 278 gratuits
- 12 concerts relevant du service public : 8 concerts « club » (22 de moins que l'objectif), 4 concerts « grande salle » (6 de moins que l'objectif) dont 2 concerts gratuits en club (4 en 2019)
- 5 concerts ne relevant pas du service public dans la « grande salle » (+ de 25 euros en grande salle) représentant 5 477 spectateurs : Philippe Katerine, Black M, Indochine, La Rue Ketanou et Kad on Stage

- 9 Cabarets Pop avec des artistes locaux représentant 777 spectateurs : Romane Santarelli, Thomas Kahn, Balzane...
- 9 concerts accueillis, dont 3 dans le cadre de partenariats locaux associatifs (27 en 2019) et 6 dans le cadre de locations par des tiers (13 en 2019)
- Aucun concert « hors les murs » n'a pu se tenir du fait de la crise sanitaire

Il convient de souligner :

- une forte diminution du nombre de concerts produits et accueillis par la Coopérative du fait de la crise sanitaire (35 en 2020 pour 111 concerts en 2019, nombre qui avait augmenté après plusieurs années de baisse).

- un effort maintenu pour représenter les différentes esthétiques musicales malgré la baisse du nombre de concerts : 27 % de rock, 27 % de chanson, 15 % d'électro, 11 % de dub, 8 % de soul, 8 % de hip-hop et 4 % de punk.

- une origine géographique majoritairement locale 75 %, 19 % internationale et 6 % nationale.

- Le prix moyen du billet sur les concerts payants s'élève à 24, 87 € TTC et revient à 20,50 € TTC en intégrant les concerts gratuits.

L'association a fait part de ses difficultés grandissantes à accueillir des résidences du fait de la concurrence des nouvelles SMAC et de leurs équipements. La Ville a depuis réalisé un investissement majeur en dotant la grande salle d'un système son dernière génération au printemps 2020. Parallèlement, elle a maintenu sa dotation pour une location lumière à la pointe.

Mission d'accompagnement des pratiques amateurs et des acteurs locaux

- 6 artistes locaux programmés en 1ère partie ou plateau : Gemma pour Pomme, Asheo pour IAM
- 14 résidences de groupes locaux pour un total de 34,5 jours et 6 journées de répétitions pour le projet « Grande Chorale de la Coopérative de Mai »
- 2 jours de Show-Case Club comprenant 9 groupes pour une fréquentation de 534 spectateurs
- 1 sortie d'album du groupe Comme John avec une présentation de l'album regroupant 229 spectateurs
- 12 groupes programmés sur des événements extérieurs par la Coopérative de Mai
- 8 groupes ont bénéficié du soutien de la Coopérative pour la promotion de leur activité et leur communication (rédaction de biographies, accompagnement sur les réseaux sociaux, création graphique etc.)
- Encadrement de la structure « FlowerCoast » via le programme « EPL » (Encadrement des Programmeurs Locaux)
- 15 rencontres professionnelles pour accompagner les acteurs locaux sur différents thèmes : droits d'auteurs, mobilité des artistes, productions de concerts, risques auditifs etc.
- 7 structures hébergées dans la « Pépinière de Mai » (Homework Production, Epic Tour, L'Epicerie de Nuit, FlowerCoast, Europavox, Bat Records, Elbump!) - 2 de plus qu'en 2019

- 7 structures domiciliées à la « Pépinière de Mai » (L'Autre Parleur, Festival Hippocampus, Black Owl, La Grande Chorale de la Coopérative de Mai, Looking for Medusa, Socoop, Volcao et Lacaz Asso) – 4 de moins qu'en 2019

A noter que l'année 2020 a retardé la mise en place des diagnostics et du suivi de ces structures. Ces accompagnements ont été coordonnés en début d'année 2021 en partenariat avec Le Damier.

Mission de participation à la structuration du secteur

Les membres de la Coopérative de Mai participent aux divers rendez-vous professionnels nationaux, tels que les AG du Damier, du Grand Bureau, de MUTIC, d'AURA SV, aux congrès du SMA, aux ateliers d'IMAGO et au jury du Printemps de Bourges.

Mission de soutien à la création

2 résidences-crédation pour le groupe Indochine et l'artiste Cali.

L'action culturelle

- 8 évènements gratuits : Journées du Patrimoine, Showcases...
- 3 évènements à destination du jeune public (19 en 2019) : baby-concert par l'Orchestre National d'Auvergne et Yaron Herman Trio et Ziv Ravitz Trio
- 3 évènements relevant de l'action sociale : concerts en prison, actions en milieu scolaire (Lycée St Géraud d'Aurillac)

Autres activités

Durant le premier confinement, la Coopérative de Mai a développé ses propositions numériques : Mix#aulogis, jeux concours, Radio de Mai, 3 Afterworks réunissant chacun 2 500 personnes, La Coopé va de l'Avent (24 vidéos diffusées sur les réseaux sociaux) et a contribué au Music Europe Day et à Europavox on Air.

L'association Six-Trois a maintenu ses activités de réinsertion par l'apprentissage des métiers de la restauration, au sein des locaux de la Coopérative de Mai, moyennant une participation de 5 884 € HT en 2020 (8 264 € en 2019) versée à l'association Pop'Art au titre des charges locatives. Elle bénéficie en échange de l'exclusivité pour les prestations de catering.

Les locations de salle pour des évènements autres que musicaux permettent d'équilibrer une partie de l'activité de la salle et de tisser des liens avec le milieu des entreprises. Ainsi, en 2020, la Coopérative de Mai a notamment loué ses espaces pour deux tournages (clip ASM et Maneki Film) et pour une réunion Ovale Ensemble.

En 2020, les salles ont été louées à 3 reprises (contre 5 en 2019).

Bilan du fonctionnement

Le compte de résultat présente un total des charges de 1 818 959 € pour l'exercice 2020 (3 113 023 € en 2019) et un total des produits de 2 025 877 € (3 072 881 € en 2019) soit une forte baisse de 1 294 064 € des charges entre 2019 et 2020 et une baisse de produits de 1 047 004 € entre 2019 et 2020. Ces baisses conséquentes sont dues à l'impact direct de la crise sanitaire sur l'activité de la Coopérative de Mai.

En 2020, le résultat d'exploitation est bénéficiaire (+224 762 € contre - 29 797 € en 2019) alors que le résultat exceptionnel s'élève à - 5 163 € (contre - 12 000 € en 2019) pour un résultat net bénéficiaire de 214 919 € (contre - 40 142 € en 2019).

Le chiffre d'affaires s'établit à 551 036 € en 2020 contre 1 935 779 € en 2019.

Le modèle économique du délégataire est basé sur un soutien fort des collectivités mais aussi sur une activité de diffusion importante et des recettes de débit de boissons et de locations de salle, activités qui ont été complètement interrompues en 2020.

Après un déficit de 40 000 € sur l'année 2019, et dans la perspective de dépenses importantes pour le 20ème anniversaire (programmation, livre « 20 | No Music, No life »...) l'association est restée prudente au début de la crise, dans l'attente des annonces d'aides qui allaient être mises en place pour ce secteur d'activité.

Les chiffres prévisionnels montrent une baisse de 80% des recettes de bar et de 65% des recettes de billetterie et locations, soit une perte globale de près de 71% de chiffre d'affaires.

Parallèlement, les charges fixes n'ont pas autant diminué (maintenance, entretien) mis à part une baisse notable de la consommation de fluides (électricité, gaz). Sur une masse salariale globale de 834 299 €, l'indemnisation de l'activité partielle s'est élevée à hauteur de 150 000 €.

L'association a pu par la suite bénéficier de 30 000 € du fonds de soutien du CNM, des aides URSSAF (159 276 €) et du fonds de solidarité de l'État (66 049 €), soit 255 325 € d'aides cumulées.

Elle a par ailleurs fait le choix de contacter un PGE (Prêt Garanti par l'Etat) d'un montant de 480 000 €, en mai 2020, qu'elle remboursera sur 3 ans, par principe de prudence par rapport à une situation sanitaire toujours incertaine.

L'excédent réalisé et les conditions de la reprise d'activité hors confinements successifs, même dans un contexte contraint, ont été rendu possible grâce au maintien des aides au fonctionnement de l'Etat (activité partielle, exonération de charges sociales, fonds de solidarité), et du CNM (aides sur la compensation de billetterie dans le cas de jauges dégradées et de la totalité des subventions apportées par les collectivités locales.

D'un point de vue global, les subventions et mécénats s'élèvent à 1 118 000 € pour l'année 2020 (contre 1 076 037 € en 2019).

La Coopérative de Mai bénéficie des financements publics suivants :

- DRAC Auvergne 160 000 €
- Conseil Régional 80 000 €
- Conseil Départemental 62 000 €
- Clermont Auvergne Métropole 120 000 €

La participation de la Ville, propriétaire des locaux, s'est élevée en 2020 conformément au contrat de DSP à 610 000 € HT, auxquels s'ajoutent 40 500 € HT au titre de la compensation pour la location annuelle par l'association de l'équipement lumière.

La Coopérative de Mai a disposé également de 3 mécènes en 2020 : la Fondation Michelin (30 000 € annuels), la Banque Populaire (15 000 €) et la Ville de Clermont-Ferrand dans le cadre de sa candidature pour la Capitale Européenne de la Culture (15 000 €). L'Imprimerie Decombat n'a pas renouvelé son mécénat à hauteur de 3 500 €.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de prendre acte de la communication de ce rapport (intégralité du rapport en annexe sur CD-ROM).

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

30 NOV. 2021

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe déléguée à la politique
culturelle,

Isabelle LAVEST

Rapport d'activité 2020

JUILLET 2021

Association Pop'Art
LA COOPERATIVE DE MAI



OPÉRATIVE
DE MAI

03/07 ART

/07 VI

SPAL

Table des matières

I.	Introduction	4
II.	La diffusion et la production de concerts	4
A.	La production de concerts sur site	4
1.	Contours de la mission	4
2.	La programmation	5
3.	Les concerts supplémentaires	5
4.	Les Cabarets Pop	6
5.	Les concerts « partenariat local associatif »	8
6.	Les concerts produits par des tiers (location)	9
7.	Le Festival EuropaVox	9
8.	Les concerts hors les murs (en coproduction)	9
III.	L'accompagnement des pratiques amateurs et des acteurs locaux	9
A.	L'accompagnement des musiciens locaux	9
1.	Mise en place d'un parcours pour les musiciens amateurs.....	9
2.	Diffusion des artistes locaux et accès à la scène de la Coopérative de Mai ..	10
3.	Accompagnement des pratiques par le conseil, le soutien à la communication, la mise en relation et en réseau :	12
4.	Accès à la formation et à l'information.	13
B.	L'accompagnement des acteurs économiques locaux participant de la vitalité des musiques actuelles sur le territoire	13
1.	A. Contours de la mission.....	13
2.	B. Encadrement des programmeurs locaux	14
C.	Le Soutien aux entreprises émergentes de la filière musicale (accompagnement entrepreneurial).....	14
1.	A. Contours de la mission.....	14
2.	B. Programmes d'accompagnement des opérateurs.....	15
IV.	La participation à la structuration du secteur	17
V.	Soutien à la création	18
A.	Contours de la mission.....	18
B.	Résidences de création :	18

VI. L'action culturelle	18
A. Contours de la mission.....	18
B. Organisation d'événements gratuits.....	19
C. Initiation et découverte à destination des publics jeunesse	19
D. Actions sociales	19
VII. Les autres missions accessoires.....	20
A. Exploitation du bar	20
B. Association Six Trois	20
C. Location de salles pour des événements autres que musicaux.....	20
VIII. Partenariats et mécénats	20
IX. Instances de concertation et de suivi	20
X. Utilisation des locaux et des installations par la collectivité.....	21
XI. Autres faits marquants concernant l'année 2020 :	21
A. Le bâtiment :	21
B. L'activité :	21
C. Le fonctionnement et organisation des ressources humaines :	22
D. Les aspects financiers prévisionnels 2020 et aides COVID :	23
XII. Perspectives 2021 :.....	25
1. Perspectives d'activité :	25
2. Budget prévisionnel et perspectives sur le fonctionnement :.....	27

I. Introduction

Depuis son ouverture en mars 2000, la Coopérative de Mai n'a jamais affronté une crise d'une telle envergure, liée à la pandémie qui a frappé le monde entier. L'activité s'est tenue normalement jusqu'au 17 mars 2020, date du premier confinement. Depuis cette date, l'activité s'est reportée principalement sur le digital, à l'exception de quelques périodes de réouverture restreintes en septembre/octobre dernier, et quelques projets innovants et fédérateurs, développés autour de la scène locale et régionale.

Rappelons que l'association Pop'Art a une nouvelle fois été retenue pour la gestion de la Coopérative de Mai à la faveur d'un nouveau contrat de Délégation de Service Public signé à la fin de l'année 2019 avec la Ville de Clermont-Ferrand. Ce nouveau contrat, sous la forme d'un affermage, a une durée de 5 ans et court donc jusqu'à la fin 2024.

RAPPEL SUR LES MISSIONS :

- ✓ La diffusion de toutes les musiques actuelles et soutien aux expressions les plus fragiles, minoritaires, avant-gardistes...
- ✓ L'accompagnement de la pratique des musiques actuelles sur le territoire.
- ✓ L'accompagnement des musiciens et acteurs locaux et développement d'un écosystème local créatif et viable.
- ✓ La structuration et participation à des réseaux locaux, nationaux et européens.
- ✓ L'aide à la création dans le champ des musiques actuelles.
- ✓ L'action culturelle permettant d'irriguer le territoire, de toucher un public le plus large et diversifié possible, et de participer de la politique culturelle générale de la Ville de Clermont-Ferrand.

II. La diffusion et la production de concerts

A. La production de concerts sur site

1. Contours de la mission

Assurer une programmation musicale régulière et diversifiée, dans le champ des musiques actuelles, ouverte sur toutes les esthétiques musicales. Les artistes programmés sont aussi bien des artistes de renommée nationale et internationale, que des artistes émergents.

Le Club est l'outil prépondérant pour la présentation de groupes en voie de professionnalisation issus du territoire et, plus globalement, en tant qu'espace de découverte musicale. En 2020, en raison de sa configuration exclusivement debout, le lieu n'a pu être exploité au-delà du 17 mars.

2. La programmation

- Dans le Club, 30 concerts par an avec un prix maximum d'entrée ne devant pas excéder 20 € (prix public en location sur place).

Réalisés : 8

Liste :

Date	Titre	Tarif Loc	Payants	Invits	Total Fréq
09/02/2020	HO9909	15€	197	32	229
11/02/2020	THE INSPECTOR CLUZO ACOUSTIQUE	20€	301	26	327
13/02/2020	LES NUITS DE L'ALLIGATOR	12€	192	31	223
21/02/2020	BAT RECORDS RELEASE	5€	197	10	207
02/03/2020	INAUGURATION 20 ANS	Gratuit	314		314
03/03/2020	BERTRAND BELIN - ELLIOTT MURPHY - RED	20€	372	27	399
06/03/2020	MUSTANG - ARABAN - DR VINCE	Gratuit	460		460
12/03/2020	RAKOON - BASS TROOPERZ - ODGPROD	18€	285	13	298
	Total		2318	139	2457

- Dans la grande salle, 10 concerts par an avec un prix maximum d'entrée ne pouvant excéder 25 € (prix public en location sur place).

Réalisés : 4

Liste :

Date	Titre	Tarif Loc	Payants	Invits	Total Fréq
20/02/2020	POMME	20 €	1387	30	1417
26/02/2020	CLUB EUROPAVOX : PONGO - KIDDY SMILE - SUPER BESSE	Gratuit	727	0	727
28/02/2020	BOYS NOIZE - OUAI STEPHANE - DJEDJOTRONIC	20 €	603	44	647
29/02/2020	LORENZO	24 €	1445	36	1481
	Total		4 142	130	4272

3. Les concerts supplémentaires

Réalisés : 5 uniquement dans la grande salle

Liste :

Date	Titre	Tarif Loc	Payants.	Invits	Total Fréq
23/01/2020	PHILIPPE KATERINE	30 €	1435	55	1490
04/02/2020	LA RUE KETANOU	26 €	1448	35	1483
16/02/2020	BLACK M	28 €	513	68	581
23/02/2020	KAD ON STAGE	30 €	343	87	430
07/03/2020	INDOCHINE	40 €	1484	9	1493
	Total		5223	254	5477

4. Les Cabarets Pop

Au début de l'automne 2020, les salles de spectacle ont été autorisées à rouvrir avec des conditions dégradées, en configuration assise, distancée, masquée.

Après avoir accueilli quelques DJs clermontois pendant les rares soirées de *L'été en pente douce*, nous avons alors imaginé le *Cabaret Pop*, des rendez-vous musicaux et culinaires éphémères tous les jeudis et vendredis du mois d'octobre, entièrement dédiés à la scène locale.

Au terme d'une journée de résidence encadrée par notre équipe technique, chaque groupe ou artiste a dévoilé 30 minutes de son répertoire à l'occasion d'une pause déjeuner et d'un apéritif originaux, deux concerts quotidiens filmés par *hmk.*, qui remettaient ensuite aux artistes un titre monté et prêt à diffuser, pour alimenter les différents supports de communication de chacun. Service à table, scène rabaissée, offre de restauration partagée entre food-trucks (les midis) et le restaurant de Six-Trois, le *Cabaret Pop* a pu présenter les lauréats des Inouïs du Printemps de Bourges, des nouveaux albums, des nouveaux projets et de vraies découvertes, dans une grande salle entièrement repensée dans le cadre des mesures sanitaires du moment.

Date	Titre	Fréq
01/10/2020	CABARET POP#1 LIFTER	51
02/10/2020	CABARET POP #2 ROMANE SANTARELLI	43
08/10/2020	CABARET POP #3 DELAYRE	76
09/10/2020	CABARET POP # 4 IKADUB	144
15/10/2020	CABARET POP# 5 THOMAS KAHN	105
16/10/2020	CABARET POP #6 MORGANE IMBEAUD	96
22/10/2020	CABARET POP #7 BALZANE	77
23/10/2020	CABARET POP #8 JO WEDIN & JEAN FELZINE	105
29/10/2020	CABARET POP #9 BRAMA	80
	Total	777

Récapitulatif de la production propre sur site :

8 concerts produits au Club à – de 20€

4 concerts produits en grande salle à – de 25€

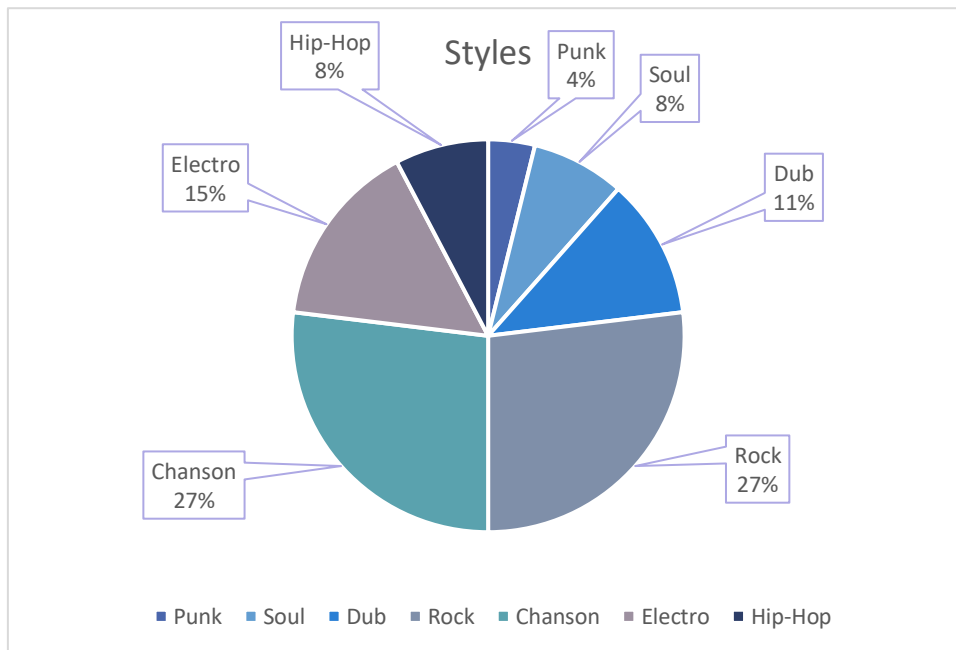
5 concerts supplémentaires produits en grande salle.

9 Cabarets Pop.

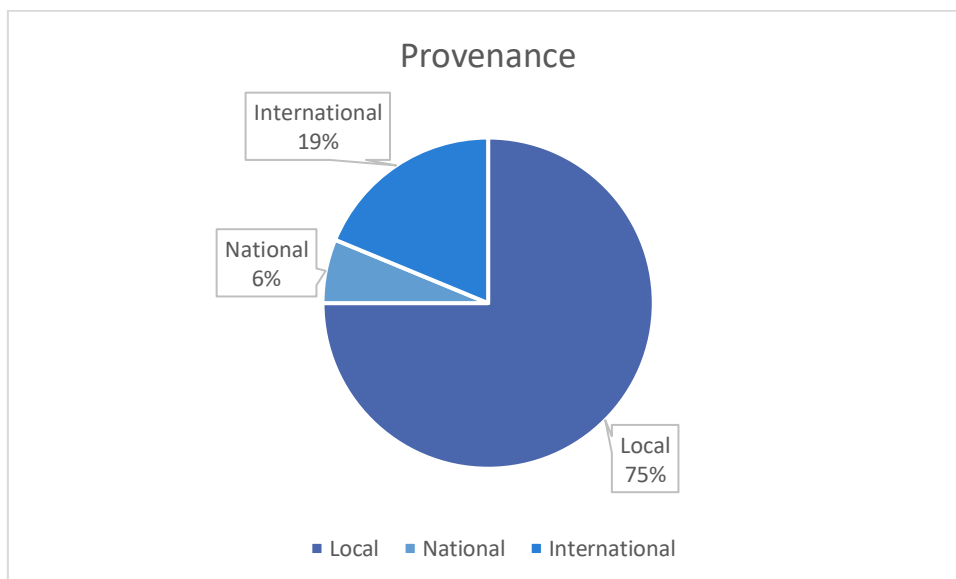
Soit 26 concerts présentés.

La fréquentation s'est chiffrée à 12 983 personnes dont 10 202 payants, 523 invitations et 2278 gratuits.

Les styles :



Provenance géographique :



Prix moyen des billets :

Le prix moyen du billet sur les concerts payants s'élève à 24,87€ TTC, il passe à 20,50€ TTC en intégrant les concerts gratuits.

- Au Club, il est de 14,10€ TTC (9,66€ TTC avec les gratuits).
- En grande salle, il est de 26,87€ TTC (24,87€ TTC avec les gratuits) en incluant les concerts supplémentaires à + de 25€.

5. Les concerts « partenariat local associatif »

a) Contours de la mission

L'objectif des concerts partenariaux est de contribuer à l'essor d'un écosystème local de diffuseurs diversifié, dynamique et de qualité. Dans ce cadre, le Délégué propose des concerts conçus en partenariat avec des acteurs associatifs du territoire.

Ces concerts accueillis consistent pour le Délégué à louer la Coopérative de Mai à un tarif préférentiel négocié à des structures à but non lucratif ayant leurs sièges sociaux domiciliés sur la métropole clermontoise ainsi que sur la Région Auvergne Rhône-Alpes, et pouvant répondre à au moins un des critères suivant en accord avec l'objet associatif de la structure :

- Œuvrer dans le domaine de la diversification des esthétiques musicales c'est à dire être acteur, diffuseur, promoteur de styles musicaux spécifiques (ex : Jazz, musiques traditionnelles, styles de niches...)
- Développer une activité liée à la structuration et à l'apprentissage des métiers d'organisateur de spectacles par un public étudiant.
- Participer dans le cadre de ses activités à la professionnalisation de ses membres dans le domaine du développement des musiques actuelles sur le territoire régional,

Réalisés : 3

Liste et descriptif des bénéficiaires :

Date	Titre	Tarif Loc	Hors invit.	Invitations	Total Frèq
07/02/2020	YARON HERMAN TRIO + ZIV RAVITZ TRIO	25 €	90	32	122
09/02/2020	P'TIT SERGE "LE BABY CONCERT - LES MATERNELLES" PAR L'ORCHESTRE NATIONAL D'AUVERGNE	5€/10€	101		101
09/02/2020	P'TIT SERGE "LE BABY CONCERT" PAR L'ORCHESTRE NATIONAL D'AUVERGNE	5€/10€	79		79
09/02/2020	P'TIT SERGE "LE BABY CONCERT" PAR L'ORCHESTRE NATIONAL D'AUVERGNE	5€/10€	80	5	85
01/03/2020	P'TIT SERGE "LE BABY CONCERT - LES MATERNELLES" PAR L'ORCHESTRE NATIONAL D'AUVERGNE	5€/10€	82		82
01/03/2020	P'TIT SERGE "LE BABY CONCERT" PAR L'ORCHESTRE NATIONAL D'AUVERGNE	5€/10€	75		75
01/03/2020	P'TIT SERGE "LE BABY CONCERT" PAR L'ORCHESTRE NATIONAL D'AUVERGNE	5€/10€	107		107
	Total		614	37	651

En 2020, nous avons accueilli un concert de la saison *Jazz à la Coopé*, produit par l'association Happy Bop et deux séances de la programmation de l'Orchestre National d'Auvergne « Baby Concert ».

La fréquentation du concert de Yaron Herman Trio a été de 122 personnes dont 90 payants.

Les 2 spectacles des Baby Concerts (3 séances par spectacles) ont rassemblé 529 personnes dont 5 invitations. Parmi ces 529 personnes, 212 enfants de – de 5 ans.

6. Les concerts produits par des tiers (location)

Date	Titre	Tarif Loc	Hors invit.	Invits	Freq Tot	Jauge	Taux
29/01/2020	ROMAN FRAYSSINET	29 €	696	25	721	767	94%
08/02/2020	THE NEKO LIGHT ORCHESTRA "SOIRÉE MÉDIÉVALE FANTASTIQUE"	29,80 €	1237	45	1282	1500	85%
12/02/2020	PAUL TAYLOR	28 €	579	45	624	767	81%
18/02/2020	MUZIK CASTING	22 €	74	748	822	1500	91%
22/02/2020	ANA MOURA	38 €	509	47	556	767	72%
08/03/2020	IAM	36 €	1405	80	1485	1500	99%
	Total		4500	990	5490		

6 concerts ont été présentés par des producteurs privés en 2020 :

- *Arachnée Concerts* : Roman Frayssinet, Paul Taylor, Musik Casting
- *Blue Neko Productions* : Neko Light Orchestra
- *Dyam Productions* : Ana Moura
- *Live Nation* : IAM

Les artistes produits sont en général des artistes à forte notoriété qui permettent des taux de remplissage élevé. Le prix moyen du billet est de 32,18€

7. Le Festival EuropaVox

L'édition 2020 du festival Europavox a été annulée, en raison de la crise sanitaire.

8. Les concerts hors les murs (en coproduction)

La situation sanitaire ne nous a pas permis de proposer cette activité.

III. L'accompagnement des pratiques amateurs et des acteurs locaux

A. L'accompagnement des musiciens locaux

1. Mise en place d'un parcours pour les musiciens amateurs

- ✓ Création du *Comité de Pilotage et de Suivi d'Accompagnement Artistique*

Afin de mieux répondre aux nombreuses demandes des artistes émergents, et pour mieux coordonner l'ensemble des dispositifs portés par les acteurs locaux, nous avons décidé la création d'un *Comité de Pilotage et de Suivi d'Accompagnement Artistique*, qui permet d'identifier très clairement et systématiquement les besoins, ambitions et potentiels de chaque groupe ou artiste, en amont et à l'issue de chaque dispositif de repérage.

Après une réunion de préfiguration organisée le 19/12/2019 à la Pépinière de Mai, le comité s'est réuni à 3 reprises en 2020 :

- Le 19/02/2020 : Modalités du comité de pilotage, point sur les dispositifs d'accompagnement des structures présentes.
- Le 29/09/2020 : Situation respective des structures suite à la crise sanitaire, discussion autour des missions d'accompagnement.
- Le 13/12/2020 : Invitation des membres du comité de pilotage au filage des lauréats des Inouïs du Printemps de Bourges.

✓ Les membres permanents :

La Coopérative de Mai : Didier Veillault, François Audigier, Ludovic Lefrançois, Hervé Deffontis.

Le Tremplin : Frédéric Roz

La Baie des singes : Claire Rouet

Le Sémaphore : Hervé Lamouroux

La 2Deuche : Franz Richard-Pargues

AMTA : David De Abreu

Clermont Auvergne Métropole : Franck Zimmerman et Sophie Changeux

Ville de Clermont-Ferrand : Flore Brasquies

2. Diffusion des artistes locaux et accès à la scène de la Coopérative de Mai

✓ Artistes locaux programmés en 1ère partie ou plateau :

Date	Titre/Tête d'affiche	Artistes locaux
02/03/2020	INAUGURATION 20 ANS / PRESENTATION LIVRE « 20 No music, no life »	THE DOUG - LISA - ILLUSTRE - TOM COUINEAU - FOXHOLE - J. AUBERTIN - STANIS-LAS - MATHILDA - ULTRAVIOLET
06/03/2020	MUSTANG - ARABAN - DR VINCE	MUSTANG - ARABAN - DR VINCE
20/02/2020	POMME	GEMMA
23/02/2020	KAD ON STAGE	THOMAS KAHN
28/02/2020	BOYZ NOIZE	ROMANE SANTARELLI
08/03/2020	IAM	ASHEO

✓ Nombre de jours de résidences pour les groupes locaux et liste :

Date	Lieux	Nom Artiste	Nombre jours
06/01/2020	IMAGO	Jean Felzine	2
22/01/2020	Coopérative de Mai	A4	1

24/01/2020	Coopérative de Mai	INOUIS DU PDB - Super 8	1
30/01/2020	Petite Coopé	SMAD	2
01/02/2020	Petite Coopé	A4	1
19/02/2020	Petite Coopé	THE DUB SHEPHERDS / BAT RECORDS	1
06/03/2020	IMAGO	ARABAN	3,5
15/06/2020	Coopérative de Mai	SPELIM	4
31/08/2020	Coopérative de Mai	LAUREATS INOUIS PDB - ROMANE SANTARELLI	3
03/09/2020	Coopérative de Mai	LAUREATS INOUIS PDB - THE DOUG	3
03/09/2020	Petite Coopé	BRAMA	3
08/09/2020	Petite Coopé	COMME JOHN	1
25/09/2020	Coopérative de Mai	RESILIENCE	1
09/12/2020	Coopérative de Mai	A4	8
		Total	34,5

Nous poursuivons notre soutien au projet « La Grande Chorale de la Coopérative de Mai » par la mise à disposition de salle pour les répétitions :

Date	Lieux	Titre
06/01/2020	Petite Coopé	REPETITION DE LA GRANDE CHORALE DE LA COOPERATIVE DE MAI
13/01/2020	Petite Coopé	REPETITION DE LA GRANDE CHORALE DE LA COOPERATIVE DE MAI
27/01/2020	Petite Coopé	REPETITION DE LA GRANDE CHORALE DE LA COOPERATIVE DE MAI
03/02/2020	Petite Coopé	REPETITION DE LA GRANDE CHORALE DE LA COOPERATIVE DE MAI
10/02/2020	Petite Coopé	REPETITION DE LA GRANDE CHORALE DE LA COOPERATIVE DE MAI
17/02/2020	Petite Coopé	REPETITION DE LA GRANDE CHORALE DE LA COOPERATIVE DE MAI

Soit 6 journées de répétitions en 2020.

✓ Show-Case Club :

Date	Titre	Artistes	Fréq
15/02/2020	SHOWCASE CLUB #15	BUGZ BUNNY - RED COAL - FANNY ARDECHIRI - LOUIS DELAYRE - OZENGUE - LOXUS	441
12/09/2020	SHOWCASE CLUB #16	RED HEAD INDIAN - NOBOFOTO - BRAIN ZERO	93

La formule du *Show Case Club* permet de confirmer toute la pertinence de ce rendez-vous dédié à la scène locale. Permettre à 6 groupes de jouer pendant 30 min, sur 2 salles configurées spécialement pour l'occasion, lors d'une soirée gratuite récurrente sur la saison, favorise un sentiment de légitimité, d'appartenance à la scène locale. *Notons que le SCC #16 s'est déroulé en configuration assise, distancées et masquée.*

En 2020, 9 groupes ont bénéficié de ce dispositif.

✓ Liste et nombre de concerts de sorties d'albums présentés :

Date	Lieux	Titre	Hors invit.	Invitations	Fréq Totale
11/09/2020	Coopérative de Mai	COMME JOHN (sortie d'album)	206	23	229

Initialement prévu le 20 mai, le concert de sortie du nouvel album de Comme John a pu finalement se tenir le 11 septembre, dans la grande salle. 229 personnes sont venues découvrir le nouvel opus des

deux clermontoises. Il s'agit d'un très bon score puisque le concert a été organisé dans des conditions difficiles liées au COVID (salle assise, distanciée, masquée).

- ✓ Le Printemps de Bourges

Organisation des auditions régionales :

Date	Lieux	Titre	Artistes	Fréq
25/01/2020	Coopérative de Mai	AUDITION REGIONALE INOUIIS DU PRINTEMPS DE BOURGES	THE DOUG - AN EAGLE IN YOUR MIND - SUPER 8 - ILLUSTRE - ROMANE SANTARELLI	477
13/09/2020	Coopérative de Mai	FILAGE SELECTIONS	THE DOUG - ROMANE SANTARELLI	Réservé pros

Participation au séminaire organisé par Grand Bureau, au Fil (Saint-Etienne) :

Date	Titre	Artistes présents
29/01/2020	SEMINAIRE INOUIIS RHONE ALPES AU FIL	
30/01/2020	SEMINAIRE INOUIIS RHONE ALPES AU FIL	

Présentation des groupes sélectionnés au Inouïs du Printemps de Bourges :

16/09/2020	PALAIS D'AURON	INOUIIS DU PRINTEMPS DE BOURGES ET DU CREDIT MUTUEL	THE DOUG
17/09/2020	PALAIS D'AURON	INOUIIS DU PRINTEMPS DE BOURGES ET DU CREDIT MUTUEL	ROMANE SANTARELLI

3. Accompagnement des pratiques par le conseil, le soutien à la communication, la mise en relation et en réseau :

- ✓ Programmation de groupes locaux sur des événements extérieurs :

Les programmeurs de la Coopérative de Mai font bénéficier aux groupes locaux de leurs réseaux afin de les programmer lors de concerts ou festivals extérieurs.

Date	Lieux	Titre	Artistes
04/01/2020	Médiathèque - Blanzat	JEAN FELZINE	JEAN FELZINE
31/01/2020	Le 109 - Montluçon	GEMMA - 1ERE PARTIE DES INNOCENTS	GEMMA
14/02/2020	Festival Hibernarock - Cantal	GEMMA	GEMMA
21/02/2020	Le Grand Mix - Tourcoing	JEAN FELZINE	JEAN FELZINE
18/09/2020	Lyon	JEAN FELZINE - A TOUT BOUT D'CHANT	JEAN FELZINE
26/09/2020	Le 109 - Montluçon	THE DOUG - DANS LE CADRE D'EMERGENCE	THE DOUG
01/07/2020	Ambert	LES FOURMOFOLIES	SPELIM
25/07/2020	Ambert	LES FOURMOFOLIES	J.AUBERTIN - THE DOUG
01/08/2020	Ambert	LES FOURMOFOLIES	SPELIM - J.AUBERTIN

08/08/2020	Ambert	LES FOURMOFOLIES	AN EAGLE IN YOUR MIND - DAN-O-SONIC
15/08/2020	Ambert	LES FOURMOFOLIES	AN EAGLE IN YOUR MIND - DAN-O-SONIC

En 2020, nous avons également pu organiser une *Carte Blanche à la Coopérative de Mai* dans la salle « Les Trois Baudets » à Paris :

25/02/2020	CARTE BLANCHE A LA COOPERATIVE DE MAI AUX TROIS BAUDET	JEAN FELZINE - GEMMA - MATHILDA	Fréquentation : 68 personnes
------------	--	---------------------------------	------------------------------

Les *Cartes Blanches à La Coopérative de Mai* ont lieu en moyenne trois fois par an, à Paris, dans une salle adaptée à l'esthétique, mais aussi à l'économie de l'évènement. Derrière l'apparente simplicité du projet, il s'agit de relever un défi de taille, en permettant aux artistes locaux d'effectuer un premier concert parisien, devant une assemblée composée de professionnels et média, pour la plupart concentrés dans la capitale.

✓ Le soutien à la promotion/communication :

Le service de communication de la Coopérative de Mai est à l'écoute des besoins des groupes locaux, Cette année, plusieurs d'entre eux ont bénéficié de ses services :

- Rédaction de biographies & argumentaires albums: A4 / Comme John / Delayre / Illustre / Romane Santarelli
- Accompagnement réseaux sociaux et stratégie digitale: Balzane
- Stratégie de communication: The Doug
- Création graphique: French Kiss

4. Accès à la formation et à l'information.

Tous les groupes mentionnés ci-dessus bénéficient des actions d'accompagnement de la Coopérative de Mai. Ils ont tous été reçu par un des responsables de l'accompagnement artistique afin de déterminer les besoins et établir un diagnostic d'accompagnement.

Une rencontre professionnelle a également été organisée en visioconférence en 2020, en présence de Rita Sa Rego, directrice du Réseau Printemps.

28/10/2020	18#30 EN LIGNE SPECIAL INOUI DU PRINTEMPS DE BOURGES
------------	--

B. L'accompagnement des acteurs économiques locaux participant de la vitalité des musiques actuelles sur le territoire

1. A. Contours de la mission

La Ville et la Métropole intègrent dans leurs politiques culturelles la notion de « développement économique » des acteurs des industries culturelles, musiques actuelles inclus. Il est donc important pour le Délégué que le Délégué puisse assurer avec force moyens cette mission d'accompagnement des acteurs économiques locaux des musiques actuelles.

Il est notamment attendu du Délégué qu'il puisse mettre à profit son savoir-faire et l'outil de travail que représente la Coopérative de Mai au service des entrepreneurs du spectacle locaux qui devraient ainsi pouvoir se forger des expériences formatrices leur permettant d'être mieux armés sur le marché de la diffusion nationale.

2. B. Encadrement des programmateurs locaux

Date	Lieux	Titre	Tarif Loc	Hors invit.	Invitations	Frèq Totale	Capacité	Taux Rempl
18/01/2020	Coopérative de Mai	ELECTRO COAST #5	17 €	709	41	750	1500	50%

- Action sur le programme « EPL » en 2020, avec la structure « FlowerCoast » qui développe une programmation Electro :
 - Montage du budget de la soirée en commun.
 - Détermination des prises en charges :
 - Flowercoast : prise en charge de l'artistique, communication, accueil
 - Coopérative de Mai : Mise à disposition de la salle et de l'équipement, prise en charge du personnel technique et d'accueil.
 - Etablissement du budget réalisé, répartition des recettes en fonction des pourcentages de prise en charge.

C. Le Soutien aux entreprises émergentes de la filière musicale (accompagnement entrepreneurial)

1. A. Contours de la mission

Sous l'enseigne « Pépinière de Mai », le Délégué veille au fonctionnement et à l'efficacité d'un lieu fonctionnant comme un incubateur d'entreprises, le but étant d'accueillir de très jeunes entreprises, d'accompagner leur développement économique et de les conduire vers l'autonomie.

Ce service de La Coopérative de Mai s'adresse ainsi prioritairement aux associations et sociétés culturelles de la filière musicale et audiovisuelle de la métropole. Les structures (simplement domiciliées ou hébergées à des conditions préférentielles) sont accueillies sur la base d'un entretien avec les administrateurs de Pop'Art, suivi de la signature d'une convention. Elles bénéficient de la proximité géographique de la SMAC et de ses différents services, régulièrement sollicités dans le cadre de leur développement, de la communication aux services techniques, en passant par l'équipe artistique et administrative. Elles font également l'objet d'un suivi attentif, et profitent d'outils d'accompagnement et de développement, actuellement en pleine phase de structuration.

En tant qu'entreprises émergentes, les bénéficiaires des espaces mis à disposition doivent signer une convention avec le Délégué, convention stipulant a minima les objectifs de l'occupation, les conditions d'utilisation des locaux et la durée de l'hébergement (limitée à trois ans maximum).

Hébergés par un « incubateur d'entreprises », ils doivent bénéficier d'un service de conseils approprié et avéré à leur champ économique et peuvent développer, à partir de ces locaux, leurs propres activités.

2. B. Programmes d'accompagnement des opérateurs

✓ Nombre de rencontres professionnelles 18#30

Date	Lieux	Titre	Thèmes
22/01/2020	Pavillon	RENCONTRES INDIVIDUELLES AVEC MYRIAM EDDAIRA	Droits d'auteurs, droits voisins
23/01/2020	Pavillon	RENCONTRES INDIVIDUELLES AVEC MYRIAM EDDAIRA	Droits d'auteurs, droits voisins
25/01/2020	SRPDM	18#30 - Rencontre Professionnelle Spinupp / Réseau Printemps	Spinnup /Réseau Printemps
27/01/2020	SRPDM	18#30 FDVA	Fond de Développement de la Vie Associative
30/03/2020	SRPDM	FORMATION MOBICULTURE	Mobilité des artistes
30/03/2020	SRPDM	18#30 : MOBICULTURE	Mobilité des artistes
31/03/2020	Pavillon	RENDEZ VOUS INDIVIDUELS MOBICULTURE	Mobilité des artistes
15/06/2020	En ligne	18#30 INITIATION A LA PRODUCTION DE CONCERT	Production de concerts
22/06/2020	En ligne	INITIATION A LA PRODUCTION DE CONCERTS	Production de concerts
23/06/2020	En ligne	RESTITUTION EN LIGNE DE L'ETUDE DES MUSICIENS AMATEURS	Musiciens amateurs
01/09/2020	SRPDM	18#30 : PRESENTATION GRAND BUREAU	Réseau Régional Grand Bureau
29/09/2020	SRPDM	18#30 (EN VISIO CONFERENCE° INITIATION PRODUCTIONS DE CONCERTS	Production de concerts
03/10/2020	SRPDM	MUSIC WORKSHOP : ATELIER BOOKING AVEC CHARLY LURAT	Booking
19/10/2020	M de l'Oradou	FORMATION DE BENEVOLES A LA MAISON DE L'ORADOU	Formation bénévoles
05/11/2020	Petite Coopé	REUNION INFORMATION DOSE LE SON	Risques auditifs

✓ La Pépinière de Mai :

- Les structures hébergées :

Homework Production :

Au départ association de production audiovisuelle (entre autre) de clips vidéo et de captation de concerts, l'objectif de cette jeune structure était de créer sa société dans les deux ans. Les fondateurs de cette structure ont réussi à relever ce pari : leur société a été créée en février 2019. Le nouveau challenge qui les attend est l'embauche d'une personne en CDI.

Epic Tour :

Epic Tour est une agence de booking France/UK/Irlande mais pas seulement. Elle propose un accompagnement à la professionnalisation et organise des événements culturels. Dans un premier temps domiciliée, Epic Tour vient de se voir attribuer un bureau partagé.

L'Épicerie de Nuit :

EDN continue son développement, entre autres grâce aux succès des festivals Sismic. Ils viennent d'obtenir leurs licences d'entrepreneur du spectacle.

Collectif Flower Coast :

La structure a décidé de scinder ses activités en deux entités et de créer une SARL coopérative loi 1947 : le label Flower Coast qui regroupe les activités de tournées, de label discographique et de producteur d'événements culturels ainsi que des prestations de management d'artistes et de régie générale. La branche associative (Collectif C.F.C.) reste hébergée à La Pépinière et continue son travail de développement des artistes locaux du collectif.

Association Europavox :

La structure juridique du festival bénéficie d'un bureau à la Pépinière de Mai pour gérer les partenariats et mécénats et assurer le suivi du festival.

Bat Records :

Cette association est un label indépendant, créé autour d'un studio d'enregistrement. Sa volonté est de développer une couleur sonore qui lui est propre, à l'image des mythiques labels de la Motown aux Etats-Unis ou de Studio One en Jamaïque. Les œuvres diffusées par le label sont produites au sein du studio BAT Records à Clermont-Ferrand

Elbump ! :

Elbump ! développe des campagnes de sponsoring et des opérations de partenariats, sur les territoires de l'entertainment et du sport.

- Les structures domiciliées :

L'Autre Parleur : association organisatrice de concerts de musiques traditionnelles et de musique du monde.

Festival Hippocampus : les membres de l'association ont souhaité se rapprocher de La Coopérative de Mai et surtout de pouvoir utiliser régulièrement la salle de réunion.

Black Owl : jeune association clermontoise dont le but est de promouvoir la nouvelle scène rock « stoner et psychédélique ».

La Grande Chorale de La Coopérative de Mai : La Grande Chorale poursuit son aventure, et utilise très régulièrement la grande salle de réunion, afin de réunir son C.A.

Looking For Medusa : Association organisatrice de concerts et des festivals en Auvergne.

Socoop : Cette structure réunit des lieux de diffusion et festivals, un syndicat (Le Rif), une fédération (La Fedelima), un prestataire informatique (Supersoniks), et Clermont Auvergne Métropole, pour un nouveau modèle de de billetterie.

Volcano : association organisatrice de concerts en France, en Angleterre. Elle gère notamment le festival *God Save Clermont* et travaille beaucoup sur l'échange de concerts avec de nombreux acteurs culturels basés dans l'hexagone et outre-manche.

Lacaz Asso : cette association mène une activité de label indépendant. Elle effectue la promotion, le booking et la production de plusieurs artistes locaux.

NB : L'année 2020 a retardé la mise en place des diagnostics et suivis des structures de la Pépinière. Ces activités de soutien ont été mise en place début 2021 en partenariat avec le Damier.

IV. La participation à la structuration du secteur

Cette mission se traduit principalement par la participation de la Coopérative de Mai au fonctionnement des organismes fédératifs ou syndicaux et aux réseaux régionaux, nationaux et européens et par son implication dans des projets collaboratifs.

Reprise des indicateurs de l'annexe 8 :

Date	Structure organisatrice	Ordre du jour principal
15/12/2020	Damier	Assemblée Générale Extraordinaire
29/09/2020	Grand Bureau	Assemblée Générale
8 et 9/09/2020	SMA	Congrès SMA au Grand Mix à Tourcoing
20/01/2020	IMAGO	Atelier Accompagnement musiques urbaines
29 et 30/01/2020	Printemps de Bourges	Pré selection Inouïs Bourges Rhône Alpes au Fil (St Etienne)
07/01/2020	Printemps de Bourges	Jury sélection demie finale nationale (Espace JEMMAPES)
13 et 14/02/2020	Printemps de Bourges	Jury final à Paris (Espace JEMMAPES)
05/03/2020	Grand Bureau	Réunion dispositif "Emergence" aux Abatoirs (Bourgoin-Jalleux)
11/06/2020	MUTIC	Assemblée Générale
30/06/2020	AURA SV	Assemblée Générale
04/06/2020	Damier	Assemblée Générale

V. Soutien à la création

A. Contours de la mission

Dans le cadre de la présente délégation de service public, il est demandé au Délégué de lier « aide à la création » et « accompagnement », mission tournée vers l'accompagnement artistique des groupes et musiciens locaux.

B. Résidences de création :

Cette année, 2 résidences-crédation ont vu le jour avec des artistes nationalement reconnus, Indochine et Cali :

- Indochine : répétition du concert événement à l'occasion des 20 ans de la Coopérative de Mai.
- Cali : préparation du spectacle dont la tournée devait démarrer à la suite de la résidence, malheureusement reportée pour cause de crise sanitaire.

Date	Lieux	Titre
04/03/2020	Coopérative de Mai	RESIDENCE INDOCHINE
05/03/2020	Coopérative de Mai	RESIDENCE INDOCHINE
06/03/2020	Coopérative de Mai	RESIDENCE INDOCHINE
07/09/2020	Coopérative de Mai	RESIDENCE CALI
08/09/2020	Coopérative de Mai	RESIDENCE CALI
09/09/2020	Coopérative de Mai	RESIDENCE CALI
10/09/2020	Coopérative de Mai	RESIDENCE CALI

VI. L'action culturelle

A. Contours de la mission

La Ville de Clermont-Ferrand a choisi de faire de la culture une priorité au cœur de son projet de territoire. Le projet culturel 2016-2026 formalise ainsi la politique culturelle selon six axes qui répondent à des orientations stratégiques partagées et relayées par la Coopérative de Mai.

- Favoriser la découverte des musiques actuelles et sensibiliser les publics aux différents courants (notamment les plus novateurs) des musiques actuelles.
- Diversifier au maximum ses publics et travaillant notamment en faveur d'un accès à la culture pour les publics dit « empêchés ».
- Initier les publics de demain en mettant en œuvre des actions spécifiques à destination du jeune public.
- Œuvrer à une création pluridisciplinaire novatrice en travaillant avec les équipements culturels de la Ville et du territoire métropolitain.
- Émuler la curiosité en mettant en œuvre des programmes de diffusion originaux dans leurs formats, localisations, contenus...
- Participer aux grands projets culturels rayonnants de la Ville.

B. Organisation d'événements gratuits

Description des événements :

Date	Lieux	Titre
22/01/2020		
10/02/2020	Ferme Urbaine	Rencontre et showcase : The Inspector Cluzo
14/02/2020	Ecole des Beaux-Arts	Showcase : Robin
26/02/2020	Espace Renan	Showcase : Pongo
07/03/2020	Librairie des Volcans	Rencontre-dédicaces : Julien Mignot
20/03/2020	Coopérative de Mai	Showcase : Louis Fayolle
19/09/2020	Coopérative de Mai	JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE
20/09/2020	Coopérative de Mai	JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE
21/10/2020	Grin	Causerie au GRIN : Romane Santarelli x The Doug

C. Initiation et découverte à destination des publics jeunesse

Programmation Ptit Serge :

Date	Lieux	Titre	Frèq
26/02/2020	Les Ambiances	P'TIT SERGE CINE-MUSIQUE AUX AMBIANCES AVEC "SHAUN LE MOUTON LA FERME CONTRE ATTAQUE"	90
13/10/2020	Coopérative de Mai	P'TIT SERGE : SZ PRESENTE "KOMANEKO" SEANCE SCOLAIRE	Selon décompte Ville
13/10/2020	Coopérative de Mai	P'TIT SERGE : SZ PRESENTE "KOMANEKO"	69

D. Actions sociales

Date	Lieux	Titre	Public concerné
10/01/2020	Prison	CONCERT A LA MAISON D'ARRET DE RIOM – CLEPS (EDN)	
22/01/2020	Coopérative de Mai	Visite AFEV	
23/01/2020	Coopérative de Mai	Visite Rencontre Lycée St Géraud / Philippe Katerine	Lycéens

Nombre d'action partenariales à visée sociale

Descriptif des actions sociales menées

Type de Public concerné

Nombre de public concernés

Nombre de stagiaires accueillis

VII. Les autres missions accessoires

A. Exploitation du bar

Nombre de soirées Afterwork organisées :

Date	Lieux	Titre	Fréq
16/01/2020	Coopérative de Mai	AFTERWORK	2 500
06/02/2020	Coopérative de Mai	AFTERWORK	2 500
05/03/2020	Coopérative de Mai	AFTERWORK	2 500

B. Association Six Trois

Bilan d'activité de Six-trois annexé au présent rapport.

C. Location de salles pour des événements autres que musicaux

Nombre de locations de salle accueillies :

Date	Lieux	Titre
17/01/2020	Petite Coopé	TOURNAGE MANEKI FILMS J1
29/08/2020	Coopérative de Mai	REUNION OVALE ENSEMBLE
16/12/2020	Petite Coopé	TOURNAGE CLIP ASM

VIII. Partenariats et mécénats

Liste des mécènes 2020:

Fondation Michelin : 30 000€

Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes : 15 000€

IX. Instances de concertation et de suivi

28 Aout 2020 : Réunion de travail sur les indicateurs et tableaux de suivi

11 Mai 2021 : Dialogue de gestion entre la Coopérative de Mai, la Direction des Finances et la Direction de la Culture.

- Ordre du jour : Impact de la crise sanitaire sur l'activité et le modèle économique de la Coopérative de Mai en 2020

X. Utilisation des locaux et des installations par la collectivité

Nombre de mise à disposition au délégant : 1 au bénéfice du Damier

Date	Lieux	Titre
02/11/2020	Coopérative de Mai	CAPTATION M.I.M.A.
03/11/2020	Coopérative de Mai	CAPTATION M.IM.A.
04/11/2020	Coopérative de Mai	CAPTATION M.IM.A.

XI. Autres faits marquants concernant l'année 2020 :

A. Le bâtiment :

Suite à la signature du nouveau contrat de Délégation de Service Public entre la Ville de Clermont-Ferrand et la Coopérative de Mai, un certain nombre d'investissements étaient prévus afin de remettre à niveau l'équipement technique de la salle.

En 2020, et malgré les difficultés liées au contexte sanitaire, ces investissements ont été effectués et ont permis le renouvellement des réseaux scéniques de tout le bâtiment (réseau fibre optique), le renouvellement du système de diffusion de la grande salle (investissement Ville) ainsi que le renouvellement du parc lumière (sous la forme d'une location longue durée).

B. L'activité :

Jusqu'au 8 mars 2020, l'activité a pu se tenir normalement avec notamment le concert du groupe IAM qui clôturait les 2 semaines de festivités du 20^{ème} anniversaire. Le soir même, nous apprenions la fermeture des salles de plus de 1 000 personnes. Un dernier concert a eu lieu le 12 mars au Club avant le 1^{er} confinement, le 16 mars.

Durant le 1^{er} confinement, et afin de ne pas perdre le lien avec notre public, nous avons proposé une **activité numérique en ligne** dont vous trouverez le détail en annexe (Mixaologis, Afterworks en ligne, jeux concours, Radio de Mai).

A partir du mois de juin, nous avons eu l'autorisation de rouvrir la salle pour des activités professionnelles de captations, de répétitions et de médiations culturelles. Ceci nous a donc permis d'accueillir de nouveau des artistes et de proposer **plus de 30 journées de résidences** (CALI, Spelim, A4, Lauréats des Inouïs du Printemps de Bouges etc) **et captations** (MIMA, Clip ASM).

Un projet ambitieux de programmation en plein air devait se dérouler du 24 juin au 10 juillet (Hervé, French Kiss, Sanseverino, The Inspector Cluzo, Cali, The Liminanas) mais des contraintes logistiques, techniques et sanitaires trop fortes ne nous ont pas permis de maintenir cette manifestation.

Dès la rentrée de septembre, avec l'autorisation de la préfecture et la Ville de Clermont-Ferrand, l'opération **L'été en pente douce**, terrasse musicale installée sur le parvis s'est déroulée début septembre. Nous avons également présenté deux concerts en intérieur, avec un public assis, distancié, masqué à l'occasion de la sortie d'album du groupe Come John et d'un Showcase Club. Notons que toute la programmation prévue en configuration normale ou contrainte n'a pu se tenir à l'intérieur de la salle.

Conscients que la situation allait durer, nous avons pris la décision de rabaisser la scène de la grande salle afin d'assurer un meilleur confort à un public assis. A partir du mois d'octobre, le projet **Cabaret Pop** voit le jour. Neuf journées de deux représentations (midi et fin d'après-midi) avec des groupes clermontois (voir plus haut)

Le 29 octobre, c'est le deuxième confinement. Jusqu'à la fin de l'année 2020, nous poursuivons notre **activité numérique** via le blog, le site et les réseaux sociaux ainsi que les activités qui restent autorisées comme la **captation** du Festival MiMA organisé par le Damier, des **résidences** scéniques (A4) et quelques activités de **médiation culturelle** (réunion d'information sur les risques auditifs).

La diffusion de concert n'étant pas encore possible, nous avons présenté au public un ambitieux programme 100% digital, **La Coopé va de l'Avent**, 24 vidéos diffusées sur les réseaux sociaux et notre site internet, mettant en avant les acteurs locaux, des images d'archives, les moments forts des dernières années et la présentation d'un spectacle jeune public d'Aldebert, dans un premier temps réservé à quelques établissements scolaires de la ville de Clermont-Ferrand dans le cadre des parcours culturels, puis pour tous publics.

C. Le fonctionnement et organisation des ressources humaines :

Dès la mi-mars, les annonces gouvernementales de fermetures des établissements culturels pour une durée indéterminée ont fortement inquiété la direction et le conseil d'administration de la Coopérative de Mai. En effet, Le modèle économique de Pop'art repose sur une activité de diffusion forte, des locations de salles par des producteurs extérieurs et des soirées type Afterworks qui génèrent des excédents permettant l'équilibre en les missions de service publique et le soutien des collectivités. D'autant que l'année 2020 promettait une programmation exceptionnelle et onéreuse

pour les 20 ans de la salle, mais prévoyait cependant d'être compensée par des locations privées et soirées festives.

Le personnel permanent de la structure (20 ETP) est donc placé en activité partielle. Nous mettons en place les outils nécessaires au télétravail (VPN, outil de visio-conférence, équipement en matériel informatique adapté).

Le degré d'activité partielle est différent selon les types de personnel, de 100% pour le responsable du street marketing et collage d'affiches par exemple, à 20/30% pour le personnel de direction, administratif ou communication. Nous avons ainsi adapté l'activité partielle à la réalité du travail demandé aux personnels. Un contrôle de ce dispositif a été effectué en décembre et n'a constaté aucune anomalie.

Etant donné la faible activité à destination du public, l'autorisation d'activité partielle a été prolongée jusqu'au 30 juin 2021. De plus, les intermittents du spectacle ont été intégrés aux demandes et ont pu bénéficier du versement de cachet sur les dates annulées.

Le management des équipes à distance n'a pas été aisé car certains personnels n'ont eu que très peu d'activité proposée sur l'année. Nous avons maintenu une réunion en distanciel chaque semaine et chaque responsable de service a gardé le lien avec ses équipes malgré le télétravail.

Deux salariés ont fait le choix de quitter la Coopérative de Mai pendant l'année 2020, un régisseur son et un régisseur lumière, des personnels permanents que nous allons remplacer dès la reprise d'activité. De surcroît, le recrutement prévu d'une personne dédiée à la médiation culturelle a été reporté à 2021 vu le contexte incertain.

Aujourd'hui, nous craignons de rencontrer des difficultés à remobiliser les équipes après une si longue période très perturbée en matière de temps de travail. Précisons que nous avons fait le choix d'assurer le maintien de salaire à la totalité du personnel pour un cout brut de 20 000€ sur l'année 2020.

D. Les aspects financiers prévisionnels 2020 et aides COVID :

Les comptes annuels 2020 sont en cours de finalisation et d'audit par notre commissaire aux comptes. A l'annonce du premier confinement et de la fermeture des lieux culturels, nous avons été très inquiets pour l'équilibre économique de la Coopérative de Mai. Comme évoqué plus haut, le modèle est basé sur un soutien fort des collectivités mais aussi sur une activité de diffusion importante, des recettes de débit de boissons et de locations de salle, activités qui ont été complètement à l'arrêt en 2020. Après un déficit de 40 000 € sur l'année 2019, nous savions que l'année 2020 allait être difficile notamment avec des dépenses importantes pour le 20 -ème anniversaire (programmation, livre « 20 | No Music, No life »...).

Pour toutes ces raisons, nous avons été très prudents au début de la crise car nous n'avions pas encore connaissance des aides qui allaient être mises en place pour notre secteur d'activité. Les

chiffres prévisionnels montrent une baisse de 80% des recettes de bar et de 65% des recettes de billetterie et locations, soit une perte globale de près de 71% de chiffre d'affaires. Heureusement, nous avons pu compter sur le soutien inchangé des collectivités et de nos mécènes.

Les charges fixes n'ont que très peu changé sur l'exercice (maintenance, entretien) mis à part une baisse notable de la consommation de fluides (électricité, gaz). Sur une masse salariale globale de 834 299 €, nous avons pu compter sur une indemnisation de l'activité partielle à hauteur de 150 000€. Nous avons également, à l'été 2020, fait une demande au titre du fond de soutien du CNM pour laquelle nous avons obtenu 30 000€. Quant au fonds de solidarité de l'État, nous n'avons été éligibles qu'au mois d'octobre 2020, et avons pu bénéficier d'un montant de 66 049€ au titre de 2020. Enfin, des aides aux paiements et des réductions de charges sociales (URSSAF) ont été validées par l'État au mois de septembre 2020 pour la période de février à juin et au mois de janvier 2021 pour la période de juillet à décembre, des baisses de cotisations qui se sont élevées à 159 276€.

Explication du résultat :

Le résultat prévisionnel 2020 de la Coopérative de Mai sera excédentaire d'environ 215 000€. Ce montant peut paraître important au regard de l'activité de l'année, mais s'explique par le montant des aides perçues tardivement et que nous n'attendions pas, notamment l'URSSAF et le fonds de solidarité de l'État, qui se sont débloquent tardivement dans l'année. Pour rappel, le montant cumulé des aides URSSAF et fonds de solidarité de l'État s'élève à 225 325€. Sans ces aides, le résultat financier de la Coopérative de Mai aurait été légèrement déficitaire.

A l'été 2020, comme vous en aviez eu connaissance, nous avons souhaité présenter une programmation estivale de qualité, avec une scène extérieure sur le parvis. Ce projet n'a malheureusement pas pu aboutir en raison de contraintes techniques et logistiques trop complexes. Le budget prévisionnel de cette opération avait été établi à hauteur de 150 000 €, essentiellement composé de dépenses artistiques et logistiques et peu de recettes de bar ou billetterie vu le contexte sanitaire. A cette période (et il est important de le rappeler), nous n'avions pas connaissance des aides évoquées plus haut. Si cette opération avait eu lieu, sans les aides de l'État, le déficit de la Coopérative de Mai aurait atteint plus de 160 000 €. Le risque était donc très important, puisqu'avec un tel déficit, ajouté à celui de 2019, les fonds propres de l'association Pop'Art auraient été intégralement absorbés, et l'association se serait trouvée en grande difficulté financière.

Aujourd'hui, en termes de trésorerie, la situation est maîtrisée. En effet, nous avons dans nos comptes un montant important de billetterie encaissée pour les concerts à venir (330 000 €). A notre grande surprise, notre public a demandé assez peu de remboursements de places sur les concerts reportés, préférant conserver leurs billets pour la reprise des concerts. Bien sûr, nous avons remboursé toutes les places concernant des concerts définitivement annulés.

Enfin, nous avons également sollicité dès le mois de mai 2020 un emprunt au titre du PGE (Prêt Garanti par l'Etat) d'un montant de 480 000 €, la situation étant encore très délicate à cette période. Nous avons fait le choix de rembourser ce prêt sur 3 ans, toujours par principe de prudence par rapport à une situation sanitaire toujours dégradée.

XII. Perspectives 2021 :

1. Perspectives d'activité :

a) *De janvier à mi-mai 2021*

Le début de l'année 2021 est similaire à la fin de 2020. La Coopérative de Mai est fermée au public et nous poursuivons avec les seules activités autorisées, l'accueil de groupes en résidence, les captations, la médiation culturelle et les réunions professionnelles.

- **Les résidences :**

- Résidence Sourdure – 4 jours
- Résidence C*nt – 2 jours
- Résidence Brama – 2 jours
- Résidence Nils Cheville – 4 jours
- Résidence Par.Sek – 2 jours
- Résidence Joss Bari – 2 jours
- Résidence Superparquet : 4 jours
- Résidence Delayre – 2 jours
- Résidence Balzane : 3 jours
- Résidence Spelim : 3 jours
- Résidence PG Project : 3 jours
- Résidence Pain Noir : 3 jours

Et bien d'autres qui sont prévues (Matt Low, Robin & les Mamans du Congo, Brama etc)

- **Les captations :**

- AFTWRK online festival
- Cabaret dub – Bat records
- Tournage du clip de Mustang
- Tournage du clip de Pain Noir
- Tournage du clip de Joss Bari

- **Les actions de médiation culturelle :**

- Rencontres élève de classe SEGPA – 4 jours
- Rencontres et visite élèves de la fontaine du bac – 2 jours

- **Les rencontres professionnelles :**

- 18#30 : Spécial FDVA
- Auditions régionales du Printemps de Bourges
- Participation aux jurys de l'appel à projet de la Ville et de la Métropole.

Puisque que la diffusion de concert n'est pas encore possible, nous avons lancé **4 projets** fédérateurs et originaux, que ce soit pour l'équipe ou le public:

- **Les 21 ans de la Coopérative de Mai** avec la diffusion live exclusive du concert de Mustang à l'occasion de la sortie de leur nouvel album « *Memento Mori* »
- Le projet « *Rue Serge-Gainsbourg* », mini websérie consacrée à la musique dans tous ses états et aux passionnés qui la font vivre, dont les deux premiers épisodes ont été consacrés à la biographie des Thugs par Patrick Foulhoux, et au projet artistique des Mamans du Congo.
- Le projet **FAC'tory**, en partenariat avec l'Université d'Auvergne, a permis à des étudiants porteurs de projets artistiques originaux de se produire sur la grande scène de la Coopérative de Mai, un exutoire salutaire pour la grande majorité d'entre eux, durement frappés par la crise sanitaire. Leurs performances ont ensuite été diffusées sur les réseaux sociaux.
- « **L'Auvergnat chante Brassens à la Coopérative de Mai** », un des projets artistiques les plus audacieux imaginés depuis l'ouverture de la salle. Jusqu'à fin octobre, la ville de Sète est au cœur du Centenaire Georges Brassens, un événement d'envergure internationale pour célébrer l'œuvre du poète, auteur français le plus traduit à travers le monde. Au milieu de cette grande célébration, la Coopérative de Mai s'est invitée à la fête en publiant le 25 juin dernier un disque vinyle collector enregistré par la scène locale dans les conditions du live, sur la grande scène. Cette relecture audacieuse de quelques grandes chansons de Brassens, qui s'est déroulée dans un environnement très professionnalisant (enregistrements par Olivier Lude, mixages et mastering aux studios Ferber et Translab), fait déjà l'objet d'une critique enthousiaste, avant un concert prévu le 23 juillet à Sète en compagnie de trois des artistes de l'album. Ce projet est soutenu par *Clermont-Ferrand – Massif Central 2028, la candidature à la Capitale Européenne de la Culture*.

b) La Médiation Culturelle :

Conformément à nos engagements inscrits dans le nouveau contrat de Délégation de Service Public, nous avons réorganisé le service communication avec la création d'un véritable pôle de médiation culturelle, et la désignation d'une personne responsable de cette activité (Léa Zelenkauskis). Ce pôle est en charge de toutes les activités de médiation culturelle et des projets transversaux.

c) La Pépinière de Mai :

Dès le début 2021, nous avons renforcé notre dispositif d'accompagnement des structures de la Pépinière de Mai.

Nous proposons désormais :

- Un diagnostic annuel systématique, un suivi tout au long de l'année, l'organisation de formations et de réunions d'information en partenariat avec le Damier.
- Une permanence du Damier à la Pépinière à la disposition des structures.

- Une assistance aux tâches administratives et à la comptabilité avec la mise à disposition d'une personne auprès du groupement d'employeur MUTIC.

d) Les perspectives :

Vendredi 30 avril, le Président Emmanuel Macron annonçait la réouverture des lieux culturels au 19 mai en jauge dégradée, puis annonce des assouplissements pour les semaines à venir.

Ainsi, cette année, la Coopérative de Mai sera ouverte tout l'été. Conscients en effet de la demande du public de retrouver les lieux culturels et les terrasses après des mois de restrictions, nous souhaitons présenter une programmation musicale du 17 juin au 7 septembre avec une salle de concert en configuration debout de nouveau accessible (dans le respect des protocoles en vigueur), une terrasse extérieure et des propositions artistiques tous les jeudis, vendredis et samedis de 18h à minuit (là aussi, en fonction des contraintes sanitaires).

Ce projet, nommé *La Grande Evasion*, a été plébiscité par le programme *Clermont-Ferrand – Massif Central 2028*, et comptera parmi les points forts de l'activité culturelle de la Ville cet été.

Nous espérons reprendre une activité de diffusion quasi normale à la rentrée...

2. Budget prévisionnel et perspectives sur le fonctionnement :

En 2021, nous pouvons de nouveau compter sur le soutien de toutes les collectivités territoriales et de l'État, chacun ayant confirmé ses engagements. C'est pour la Coopérative de Mai une véritable reconnaissance du travail effectué, et cela conforte sa place prépondérante dans le secteur des musiques actuelles. Sans activité de diffusion dans des conditions normales, tout en maintenant les activités d'accompagnement artistique, économique et de médiation culturelle, nous savons que sans soutien supplémentaire de l'État (activité partielle, réduction de charges sociales, fonds de solidarité etc), l'équilibre financier reste fragile, ne serait-ce que pour produire une opération d'envergure comme la *Coopé d'été 2020*.

Cette crise sanitaire, qui s'étend sur plusieurs mois et années, nous pousse à considérer la période dans sa globalité et pas uniquement en termes d'exercice comptable. Le résultat excédentaire de 2020 nous offre une marge pour développer des projets d'envergure en 2021, comme « *La Grande Évasion* » ou « *L'Auvergnat chante Brassens à la Coopérative de Mai* », et pour rester ambitieux sur la reprise d'activité quasi normale à l'automne, tout en maintenant les autres activités.

Des incertitudes demeurent néanmoins sur les conditions de cette reprise d'activité, quant au maintien des aides au fonctionnement (activité partielle, exonération de charges sociales, fonds de solidarité), et du CNM (aides sur la compensation de billetterie dans le cas de jauges dégradées).

Annexe 1 : Bilan d'activité numérique 2020 :

De début mars à juillet 2020, pendant toute la période de confinement et au-delà, via ses réseaux sociaux et ses outils de communication, la Coopérative de Mai s'est faite, plus encore qu'à son habitude, le relais des initiatives locales (projet *French Kiss* de Christophe Adam et de nombreux artistes locaux, projet *La Confinerie* d'EDN, retransmission de live, relais des journées *Music Europ Day* et *Europavox on Air...*). Quelques événements numériques nationaux et/ou internationaux, en lien avec nos prévisions de programmation, ont également été relayés.

La Coopérative de Mai a également initié et développé de nouveaux projets permettant une plus grande visibilité des artistes locaux qui bénéficiaient d'un rayonnement limité pendant la période de confinement :

- **Le Blog**

Dès les premiers jours de mars, nous avons imaginé un blog « spécial confinement », réalisé avec l'aide de notre partenaire *De Bussac Multimédia*. Objectif : créer un média local éphémère traitant de l'activité musicale locale et internationale. Plusieurs rubriques : quizz musique (créés avec l'aide notamment de JD Beauvallet et God Save Clermont), chroniques, cartes postales de la Pépi, Rock Critic, coups de cœur, actualité des reports et annulations de concerts, etc ...

- Quelques chiffres :

- Une quinzaine de témoignages et coups de cœur du public

- 5 quizz en ligne avec une moyenne de 200 participations par quizz

- 171 articles au total

- 10 000 utilisateurs depuis sa création

- **Les Afterworks en ligne**

Deux diffusions (avril & mai) avec EDN filmé au Pavillon (16 000 vues cumulées) et Le Poulpe filmé en Grande Salle par Hmwk. (2500 vues cumulées). Les deux tournages ont été organisés dans le respect des règles sanitaires.

- **Les soirées *Mix#Aulogis***

Le principe d'une afterwork sur un format plus léger avec un DJ local sur le lieu de son choix (et Kimotion depuis New-York), tous les jeudis soir à l'heure de l'apéritif.

- Sept soirées au total (Leono, DJ Volume, Lisa, Romane Santarelli, Rrobin ...) allant de 1700 à 4000 vues cumulées.

- **Émissions « 8 clos »**

Interviews filmées d'artistes locaux qui ont témoigné de leur confinement et parlé de musique sur un ton décalé. Avec notamment : Jean Felzine, Morgane Imbeaud, Comme John, The Doug, Illustre ...

- Environ 13000 vues, en moyenne, par vidéo.
- En partenariat avec le média local *En Vrai*.

• « Les cartes postales de la Pépi »

Nous avons donné la parole aux structures de la Pépinière de Mai via une photo / vidéo + petit texte.

Ont participé : Hmwk, BAT Records, Epic Tour, El Bump...

• Les playlists de la Coopé

Nous avons proposé de nombreuses playlists avec l'aide de Hmwk, Rosé Sunset, L'Autre Parleur, Kafka, Epic Tour, El Bump, l'AMTA, la Grande Chorale de la Coopérative de mai, God Save Clermont et notre équipe, en fonction des styles et affinités.

- 28 playlists Youtube au total, dont une spéciale P'tit Serge destinée au jeune public

• Concours *Légend'Air*

Dans le cadre de la programmation jeune public « P'tit Serge », nous avons lancé un concours de Air Bands et Lip Sync en vidéo, présidé par un jury composé des Wackids, Aldebert et Thomas VDB

- une vingtaine de participations
- 3 familles gagnantes

• La RADIO de mai

Nous avons créé une émission quotidienne, réalisée avec l'aide technique de l'Onde Porteuse, et enregistrée par des membres de l'équipe de la Coopérative de mai et du CA de l'association Pop Art.

- Le principe : une playlist commentée et les actualités musicales du moment. Une cinquantaine d'émissions ont été diffusées. L'afterwork du mois de juin a été broadcastée sur la Radio de Mai uniquement.

• Festival Europavox

Dans le cadre de la dématérialisation de l'édition 2020 du festival Europavox, nous avons contribué à la communication et relayé les événements *Music Europe Day* et *Europavox on Air*

• Restitution de l'étude sur les pratiques en amateur dans les MA

Diffusion et animation de la restitution de l'étude sur les pratiques en amateur dans les MA dans le bassin clermontois, réalisée par Philippe Berthelot pour l'IRMA.

Toutes ces initiatives ont été relayées via notre newsletter hebdomadaire et plusieurs newsletters ciblées.

- 4500 contacts au total avec un taux d'ouverture allant de 25 à 30%.

POP ' ART ASSOCIATION

Numéro SIRET : 42890402300010

PLACE DU 1ER MAI
63000 CLERMONT-FERRAND

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2020 au 31/12/2020

Sommaire

Rapport de Présentation	2
Bilan	4
ACTIF	4
<i>Actif immobilisé</i>	4
<i>Actif circulant</i>	4
PASSIF	5
<i>Capitaux Propres</i>	5
<i>Provisions pour risques et charges</i>	5
<i>Emprunts et dettes</i>	5
Bilan détaillé	7
ACTIF	7
<i>Actif immobilisé</i>	7
<i>Actif circulant</i>	7
PASSIF	9
<i>Capitaux Propres</i>	9
<i>Provisions pour risques et charges</i>	9
<i>Emprunts et dettes</i>	9
Compte de résultat	12
Compte de résultat détaillé	15
Soldes intermédiaires de gestion	21
Liasse Fiscale	24
Annexes Aux Comptes Annuels	50

POP ' ART ASSOCIATION

Rapport de présentation

Rapport de Présentation

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise POP ' ART ASSOCIATION pour l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 58 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	1 604 012,75	Euros
chiffre d'affaires	551 036,15	Euros
résultat net comptable	214 918,52	Euros

Fait à ROMAGNAT
Le 05/05/2021

Signature

Jean Pierre TANGUY
Expert – Comptable

Caroline FERNANDEZ
Collaboratrice chargée du dossier

POP ' ART ASSOCIATION

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	39 412	39 344	68	1 293	- 1 225
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	23 158	21 958	1 201	9 743	- 8 542
Installations techniques, matériel et outillage industriels	20 233	15 641	4 592	732	3 860
Autres immobilisations corporelles	214 681	187 467	27 215	34 619	- 7 404
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	26 557	5 000	21 557	26 557	- 5 000
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	3 737		3 737	3 737	
TOTAL (I)	327 778	269 409	58 370	76 681	- 18 311
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	20 180		20 180	29 945	- 9 765
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	47 369	6 516	40 853	264 785	- 223 932
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	9 945		9 945	1 367	8 578
. Personnel					
. Organismes sociaux	73 533		73 533	2 635	70 898
. Etat, impôts sur les bénéfices	9 514		9 514	16 999	- 7 485
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	83 219		83 219	80 449	2 770
. Autres	184 792		184 792	191 740	- 6 948
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 026 081		1 026 081	502 338	523 743
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	97 527		97 527	183 911	- 86 384
TOTAL (II)	1 552 159	6 516	1 545 643	1 274 168	271 475
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 879 938	275 925	1 604 013	1 350 849	253 164

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)			
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	190 906	231 048	- 40 142
Résultat de l'exercice	214 919	-40 142	255 061
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	405 825	190 906	214 919
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	86 056	79 076	6 980
TOTAL (III)	86 056	79 076	6 980
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	480 000	13 450	466 550
. Découverts, concours bancaires		982	- 982
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	311 527	353 008	- 41 481
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	165 889	540 096	- 374 207
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	78 730	39 505	39 225
. Organismes sociaux	55 471	85 470	- 29 999
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 455	27 966	- 24 511
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 204	6 977	- 2 773
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 857	6 854	- 1 997
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	8 000	6 560	1 440
TOTAL (IV)	1 112 132	1 080 867	31 265
Écart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 604 013	1 350 849	253 164

POP ' ART ASSOCIATION

Bilan détaillé

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Actif immobilisé						
Concessions, brevets, droits similaires	39 412	39 344	68	1 293	- 1 225	
2050000000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	39 412		39 412	39 412		
2805000000 Amortissements Logiciels		39 344	-39 344	-38 119	- 1 225	
Constructions	23 158	21 958	1 201	9 743	- 8 542	
2145000000 INST.AGENC./CONSTR.S/SOL D'AUTRUI	23 158		23 158	23 158		
2814500000 Amortissement Inst.Agenc.Construct.sur		21 958	-21 958	-13 416	- 8 542	
Installations tech., matériel & outillage indu	20 233	15 641	4 592	732	3 860	
2154000000 MATERIEL	20 233		20 233	15 943	4 290	
2815400000 Amortissement Inst. Technique Matériel		15 641	-15 641	-15 211	- 430	
Autres immobilisations corporelles	214 681	187 467	27 215	34 619	- 7 404	
2181000000 INSTALL. GENE. AGENC. AMENAG. DIV.	25 932		25 932	25 932		
2182000000 MATERIEL DE TRANSPORT	9 023		9 023	9 023		
2183000000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	51 508		51 508	51 508		
2184000000 MOBILIER	51 439		51 439	47 579	3 860	
2185000000 OEUVRE D'ART	2 300		2 300	2 300		
2186000000 MATERIEL SCENIQUE SON ET ECLAIRAGE	47 599		47 599	38 195	9 404	
2280000000 IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS	26 880		26 880	26 880		
2818100000 Amortissement Agencement Installation		24 417	-24 417	-23 829	- 588	
2818200000 Amortissement véhicule		9 023	-9 023	-9 023		
2818300000 Amortissement matériel buro / info		47 993	-47 993	-39 288	- 8 705	
2818400000 Amortissement Mobilier		40 561	-40 561	-35 116	- 5 445	
2818600000 Amortissement Aménagement Mobilier		38 592	-38 592	-32 662	- 5 930	
2820000000 Amortissement immobilisations en conce		26 880	-26 880	-26 880		
Autres participations	26 557	5 000	21 557	26 557	- 5 000	
2610000000 TITRES DE PARTICIPATION	26 550		26 550	26 550		
2618000000 AUTRES TITRES	7		7	7		
2961000000 Provision Dépréciation Titres de Parti		5 000	-5 000		- 5 000	
Autres immobilisations financières	3 737		3 737	3 737		
2755000000 CAUTIONNEMENTS	3 737		3 737	3 737		
TOTAL (I)	327 778	269 409	58 370	76 681	- 18 311	
Actif circulant						
Marchandises	20 180		20 180	29 945	- 9 765	
3710000000 Stock Boutique	8 902		8 902	8 220	682	
3720000000 Stock Bar	11 278		11 278	21 724	- 10 446	
Clients et comptes rattachés	47 369	6 516	40 853	264 785	- 223 932	
4110000000 CLIENT	33 371		33 371	173 303	- 139 932	
4160000000 Clients douteux ou litigieux	6 936		6 936	6 936	6 936	
4181000000 Clients - Factures à établir	7 061		7 061	91 482	- 84 421	
4910000000 PROV.DEPRE.CLIENTS		6 516	-6 516		- 6 516	
. Fournisseurs débiteurs	9 945		9 945	1 367	8 578	
4010000000 FOURNISSEURS	9 945		9 945	1 367	8 578	
. Organismes sociaux	73 533		73 533	2 635	70 898	
4310000000 URSSAF	69 085		69 085		69 085	
4375000000 GARP	1 784		1 784		1 784	
4377000000 CHEQUES DEJEUNERS	1 362		1 362	1 590	- 228	
4379000000 FNAS	1 302		1 302	1 045	257	
. Etat, impôts sur les bénéfices	9 514		9 514	16 999	- 7 485	
4441200000 ETAT - CREANCES REPORTABLES	9 514		9 514	16 999	- 7 485	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	83 219		83 219	80 449	2 770	
4456612000 TVA déductible PS 5.50 %	598		598	7 673	- 7 075	
4456614000 TVA sur prestations de services 20%	6 486		6 486	51 051	- 44 565	
4456615000 TVA sur prestations de services 10 %				3 054	- 3 054	

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
4456700000 Crédit de TVA à reporter	56 372		56 372	16	56 356
4457800000 CNV - Droit de Tirage	9 278		9 278	14 367	- 5 089
4458600000 TVA - Régularisation Actif	10 485		10 485	4 288	6 197
. Autres	184 792		184 792	191 740	- 6 948
4098000000 Fournisseurs RRR à obtenir	13 258		13 258	97 168	- 83 910
4410300000 Etat Subvention Conseil Régional	100 500		100 500	72 500	28 000
4412000000 Subvention CNV				3 959	- 3 959
4487000000 Produits à recevoir	71 002		71 002	18 113	52 889
4677000000 Avance de trésorerie	32		32		32
Disponibilités	1 026 081		1 026 081	502 338	523 743
5111000000 Espèces à encaisser	765		765		765
5112000000 Chèques à encaiser	1 010		1 010	680	330
5113000000 Cartes bleues à encaisser	183		183	286	- 103
5120000000 CREDIT MUTUEL	1		1	1	
5121000000 LIVRET EPARGNE ASSO PLUS	592 377		592 377	112 025	480 352
5122000000 LIVRET BLEU	83 726		83 726	83 292	434
5124000000 BANQUE POPULAIRE	340 475		340 475	299 436	41 039
5127000000 BPMC EVOX	8		8		8
5312000000 CAISSE BAR	5 800		5 800	4 000	1 800
5313000000 CAISSE BILLETTERIE	464		464	1 541	- 1 077
5314000000 CAISSE PRINCIPALE	816		816	621	195
5315000000 CAISSE EUROPAVOX	457		457	457	
Charges constatées d'avance	97 527		97 527	183 911	- 86 384
4860000000 Charges constatées d'avance	97 527		97 527	183 911	- 86 384
TOTAL (II)	1 552 159	6 516	1 545 643	1 274 168	271 475
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 879 938	275 925	1 604 013	1 350 849	253 164

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Report à nouveau	190 906	231 048	- 40 142
1100000000 FONDS ASSOCIATIF	190 906	231 048	- 40 142
Résultat de l'exercice	214 919	-40 142	255 061
1315000000 SUBVENTIONS EQUIPEMENT COLLEC PUBLIQUES		30 200	- 30 200
1391500000 Amortissement Subvention Ville		-30 200	30 200
TOTAL (I)	405 825	190 906	214 919
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour charges	86 056	79 076	6 980
1530000000 Provision pour risque IFC	86 056	79 076	6 980
TOTAL (III)	86 056	79 076	6 980
Emprunts et dettes			
. Emprunts	480 000	13 450	466 550
1642300000 Emprunt BPMC - Console Grand MA2		816	- 816
1642400000 Emprunt Pavillon		12 634	- 12 634
1642500000 Emprunt PGE	480 000		480 000
. Découverts, concours bancaires		982	- 982
5127000000 BPMC EVOX		982	- 982
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	311 527	353 008	- 41 481
4191000000 Clients Billets	311 527	353 008	- 41 481
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	165 889	540 096	- 374 207
4010000000 FOURNISSEURS	95 342	418 161	- 322 819
4081000000 Fournisseurs - Factures à recevoir	70 546	121 934	- 51 388
. Personnel	78 730	39 505	39 225
4220000000 COMITES D'ENTREPRISE, D'ETABLIS.	5 333	766	4 567
4250000000 PERSONNEL AVANCES ET ACOMPTEES	4 071		4 071
4282000000 DETTES PROVISIO. POUR CONGES PAYES	37 262	38 739	- 1 477
4286000000 AUTRES CHARGES A PAYER	32 064		32 064
. Organismes sociaux	55 471	85 470	- 29 999
4310000000 URSSAF		32 415	- 32 415
4371000000 AUDIENS	12 739	9 475	3 264
4372100000 GROUPAMA	4 260	4 377	- 117
4375000000 GARP		623	- 623
4376000000 AGESEA	303	35	268
4378000000 AFDAS	383	6 647	- 6 264
4378100000 APDS	1 999		1 999
4378200000 CMB	214	336	- 122
4379500000 FCAP	362	526	- 164
4382000000 CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	20 212	17 044	3 168
4386000000 AUTRES CHARGES A PAYER	15 000	13 992	1 008
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 455	27 966	- 24 511
4456614100 TVA déductible sur ABS 20%	23		23
4456616000 TVA déductible sur ABS 5.5%	46		46
4458700000 TVA - Régularisation Passif	3 386	27 966	- 24 580
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 204	6 977	- 2 773
4421000000 RETENUE A LA SOURCE	4 204	3 327	877
4486000000 Autres charges à payer		3 650	- 3 650
Autres dettes	4 857	6 854	- 1 997
4110000000 CLIENT	55		55

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
<i>4672900000 Autre billet encaissé pour le cpte autrui</i>	4 802	6 854	- 2 052
Produits constatés d'avance	8 000	6 560	1 440
<i>4870000000 Produits constatés d'avance</i>	8 000	6 560	1 440
TOTAL (IV)	1 112 132	1 080 867	31 265
TOTAL PASSIF (I à V)	1 604 013	1 350 849	253 164

POP ' ART ASSOCIATION

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue		%	
	France	Exportations	Total	Total					
Ventes de marchandises	179 968		179 968	859 280		- 679 312			-79,06
Production vendue biens									
Production vendue services	371 068		371 068	1 076 500		- 705 432			-65,53
Chiffres d'affaires Nets	551 036		551 036	1 935 780		-1 384 744			-71,53
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			1 383 129	1 076 037		307 092			28,54
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			230	2 950		- 2 720			-92,20
Autres produits			61 073	46 185		14 888			32,24
Total des produits d'exploitation (I)			1 995 468	3 060 951		-1 065 483			-34,81
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			62 730	251 685		- 188 955			-75,08
Variation de stock (marchandises)			9 764	-2 744		12 508			455,83
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 717	3 605		112			3,11
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			751 815	1 494 760		- 742 945			-49,70
Impôts, taxes et versements assimilés			32 778	39 561		- 6 783			-17,15
Salaires et traitements			589 132	771 284		- 182 152			-23,62
Charges sociales			245 167	286 994		- 41 827			-14,57
Dotations aux amortissements sur immobilisations			32 952	46 235		- 13 283			-28,73
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant			6 516			6 516			N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges			6 980			6 980			N/S
Autres charges			29 156	199 369		- 170 213			-85,38
Total des charges d'exploitation (II)			1 770 707	3 090 748		-1 320 041			-42,71
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			224 762	-29 797		254 559			854,31
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				317		- 317			-100
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			791	1 151		- 360			-31,28
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			791	1 151		- 360			-31,28
Dotations financières aux amortissements et provisions			5 000			5 000			N/S
Intérêts et charges assimilées			21	122		- 101			-82,79
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement									
Total des charges financières (VI)			5 021	122		4 899			N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-4 231	1 028		- 5 259			511,58
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			220 531	-28 452		248 983			875,10

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 018	3 666	4 352	118,71
Produits exceptionnels sur opérations en capital	21 600	6 797	14 803	217,79
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	29 618	10 462	19 156	183,10
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 545	17 492	- 8 947	-51,15
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	26 685	4 661	22 024	472,52
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	35 231	22 153	13 078	59,03
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-5 613	-11 691	6 078	51,99
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 025 877	3 072 881	-1 047 004	-34,07
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	1 810 959	3 113 023	-1 302 064	-41,83
RESULTAT NET	214 919	-40 142	255 061	635,40
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

POP ' ART ASSOCIATION

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total			
Ventes de marchandises	179 968		179 968	859 280		- 679 312	-79,06
7071100000 Recettes bar (encaiss	193 630		193 630	944 310		- 750 680	-79,50
7071190000 TVA à reverser sur rec	-32 272		-32 272	-157 383		125 111	79,49
7071240000 Vtes bar HT (sur factu	210		210	6 470		- 6 260	-96,75
7071250000 Vtes bar HT (sur factu	1 998		1 998	12 135		- 10 137	-83,54
7071400000 Recettes bar (encaisse	9 390		9 390	39 123		- 29 733	-76,00
7071490000 TVA à reverser sur rec	-854		-854	-3 555		2 701	75,98
7071800000 Autres ventes produits	2 322		2 322	1 154		1 168	101,21
7073000000 Recettes de divers pro				62		- 62	-100
7073100000 Recettes de divers pro	5 458		5 458	20 358		- 14 900	-73,19
7073190000 TVA / Recettes de dive	-910		-910	-3 393		2 483	73,18
7073400000 Ventes Livres 20 ans	1 050		1 050			1 050	N/S
7073490000 TVA sur vente livres 2	-55		-55			- 55	N/S
Production vendue services	371 068		371 068	1 076 500		- 705 432	-65,53
7061100000 Recettes brutes de bil	1 817		1 817	8 597		- 6 780	-78,86
7061110000 Recettes brutes de bil	258 994		258 994	751 175		- 492 181	-65,52
7061119000 TVA / recettes billete	-13 502		-13 502	-39 161		25 659	65,52
7061190000 TVA /recettes billette	-37		-37	-177		140	79,10
7061410000 Contrat de cession san				300		- 300	-100
7061430000 Contrats de Cession TV	2 344		2 344	300		2 044	681,33
7061520000 Complément Prix Carte	720		720	2 677		- 1 957	-73,10
7061700000 Droit de location 5.50				19 861		- 19 861	-100
7061710000 Clients billets - P'ti				1 562		- 1 562	-100
7061719000 Clients billets - P'ti				-30		30	-100
7061720000 Clients billets - Elec	6 068		6 068			6 068	N/S
7061729000 Clients billets - Elec	-1 011		-1 011			- 1 011	N/S
7061790000 TVA / Droit de locatio				-1 035		1 035	-100
7062181000 Reversement de co-réa	-6 404		-6 404	-20 722		14 318	69,10
7062200000 Recettes brutes de co-	11 951		11 951	36 071		- 24 120	-66,87
7062290000 TVA/recettes de coréa	-227		-227	-800		573	71,62
7064000000 Recettes d'exposition,	2 490		2 490	3 655		- 1 165	-31,87
7065100000 Recettes abonnements	5 967		5 967	5 720		247	4,32
e							
7066100000 Locations de salles	19 179		19 179	54 969		- 35 790	-65,11
7066110000 Locations de salle exo	2 343		2 343			2 343	N/S
7066200000 Prestations annexes su	5 335		5 335	8		5 327	N/S
7066210000 Prestations annexes su	23 956		23 956	83 742		- 59 786	-71,39
7066230000 Prestations annexes su	2 096		2 096	19 914		- 17 818	-89,47
7066400000 Location d'espaces com	1 713		1 713	15 705		- 13 992	-89,09
7066410000 Location espaces				1 350		- 1 350	-100
comme							
7068100000 Ventes Encarts publici				1 400		- 1 400	-100
7068200000 Produits des partenari	7 750		7 750	15 690		- 7 940	-50,61
7068300000 Recettes vestiaires	1 418		1 418	2 482		- 1 064	-42,87
7068390000 TVA sur recettes vesti	-236		-236	-414		178	43,00
7068700000 Autres prestations de				390		- 390	-100
7068800000 Autres prestations de	19 475		19 475	78 911		- 59 436	-75,32
7088100000 Autres produits activi	840		840	1 115		- 275	-24,66
7088200000 Autres produits activi	13 356		13 356	30 878		- 17 522	-56,75
7088300000 Autres produits activi	4 674		4 674	2 317		2 357	101,73
7088500000 Autres produits activi				49		- 49	-100
Chiffre d'affaires Net	551 036		551 036	1 935 780		-1 384 744	-71,53

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue	%
Subventions d'exploitation	1 383 129		1 076 037		307 092	28,54
7412100000 Subvention de fonctionnement Etat / Drac	160 000		160 000			0,00

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
7413100000 Subvention Fonctionnement Conseil Regional	92 000	88 500	3 500	3,95
7414100000 Subvention Conseil Général	62 000	62 000	0,00	0,00
7415100000 Subvention Clermont Communauté	120 000	120 000	0,00	0,00
7416100000 Subvention Equilibre Ville de Clermont	610 000	554 190	55 810	10,07
7417100000 Subvention fonctionnement Sacem	23 000	23 000	0,00	0,00
7418000000 Autres subventions de fonctionnement	1 575	2 000	- 425	-21,25
7418200000 Fonds de solidarité COVID	66 049		66 049	N/S
7418800000 Autres subventions de fonctionnement	40 500	43 060	- 2 560	-5,95
7421000000 Subventions CNM	41 622	16 180	25 442	157,24
7440050000 Subvention FONJEP	7 107	7 107	0,00	0,00
7480000000 Aides Urssaf - Subventions liées au COVID	159 276		159 276	N/S
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de	230	2 950	- 2 720	-92,20
7815000000 Rprise Provision Risques & Charges		124	- 124	-100
7914100000 Subrogation CPAM		2 321	- 2 321	-100
7914110000 Avantage en nature	230	505	- 275	-54,46
Autres produits	61 073	46 185	14 888	32,24
7560000000 Cotisations	1 020	1 160	- 140	-12,07
7580000000 Produits divers de gestion courante	53	25	28	112,00
7585000000 Contributions volontaires Mécennat	60 000	45 000	15 000	33,33
Total des produits d'exploitation (I)	1 995 468	3 060 951	-1 065 483	-34,81
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	62 730	251 685	- 188 955	-75,08
6071000000 Achats Bar	64 006	301 556	- 237 550	-78,77
6071400000 Achats m/ses refacturées	1 722	4 499	- 2 777	-61,72
6072000000 Achats merchandising boutique	8 050		8 050	N/S
6078000000 Autres achats destinés à la revente		1 185	- 1 185	-100
6097000000 Remises Achats de Marchandises	-11 048	-55 555	44 507	80,11
Variation de stock (marchandises)	9 764	-2 744	12 508	455,83
6037000000 Variation stocks de marchandises	9 764	-2 744	12 508	455,83
Achats de matières premières et autres approvisionnement	3 717	3 605	112	3,11
6026100000 Emballages perdus	3 784	2 654	1 130	42,58
6026200000 Consignes autres	28	-274	302	110,22
6026400000 Consigne co2	-95	1 225	- 1 320	107,76
Autres achats et charges externes	751 815	1 494 760	- 742 945	-49,70
6041100000 Achat de concerts	154 330	516 726	- 362 396	-70,13
6042000000 Achat prestations DJ		1 400	- 1 400	-100
6047000000 Prestations pour activité cinématographique	21 840	12 076	9 764	80,85
6048000000 Autres prestations spécifiques pour spectacles	25 786		25 786	N/S
6061100000 CO2	600	2 165	- 1 565	-72,29
6061200000 Eau, gaz, électricité	50 005	71 111	- 21 106	-29,68
6061300000 Carburant	518	1 192	- 674	-56,54
6063100000 Petit outillage/Fournitures Atelier	3 987	12 273	- 8 286	-67,51
6063200000 Petit matériel électrique et technique	4 589	2 970	1 619	54,51
6063500000 Fournitures spectacles, décors, accessoires, ...	1 084	1 592	- 508	-31,91
6063800000 Autres fournitures d'entretien	5 114	8 808	- 3 694	-41,94
6064100000 Fournitures bureau	837	4 157	- 3 320	-79,87
6064200000 Fournitures salle	2 447	2 973	- 526	-17,69
6064300000 Frais de reprographie	660	3 492	- 2 832	-81,10
6064500000 Petit mobilier		1 794	- 1 794	-100
6064600000 Petit matériel informatique		1 156	- 1 156	-100
6065200000 Fournitures & frais de régies	2 407	6 662	- 4 255	-63,87
6068100000 Linge, vêtements de travail et EPI	298	76	222	292,11
6068200000 Décorations & aménagement	180	1 593	- 1 413	-88,70
6068300000 Autres fournitures d'activité	10 704	19 001	- 8 297	-43,67
6110000000 Sous traitance générale	21 295	69 530	- 48 235	-69,37
6132200000 Occupation du domaine public	20 586	27 207	- 6 621	-24,34
6133000000 Location salle de spectacle / matériel	536	2 350	- 1 814	-77,19
6134000000 Location Pavillon Ophis	7 481	7 342	139	1,89
6135100000 Location matériel et mobilier de bureau	3 290	1 679	1 611	95,95
6135200000 Location matériel et mobilier technique	19 179	43 810	- 24 631	-56,22
6135210000 Location 12 Mac Viper & Mac Aura	48 571	48 154	417	0,87
6135300000 Loc structures, équipements	4 119	25 372	- 21 253	-83,77

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
6135400000 Location matériel de transport	162	714	- 552	-77,31
6135500000 Location matériel de cuisine		458	- 458	-100
6135800000 Autres locations mobilières	3 540	6 481	- 2 941	-45,38
6140000000 Charges de locatives	7 178	8 353	- 1 175	-14,07
6151000000 Maintenance bâtiment et équipement (contrats)	4 455	4 327	128	2,96
6151200000 Maintenance bâtiment et équipement (interventions)	1 231	5 825	- 4 594	-78,87
6155100000 Entretien matériel & mobilier de bureau		300	- 300	-100
6155200000 Entretien matériel & mobilier technique	14 107	6 425	7 682	119,56
6155300000 Entretien structure & équipement	25		25	N/S
6155400000 Entretien matériel de transport	990	293	697	237,88
6156100000 Maintenance logiciel	3 082	3 369	- 287	-8,52
6156200000 Maintenance bâtiment	49 981	40 162	9 819	24,45
6156500000 Maintenance mobilière	718	727	- 9	-1,24
6161000000 Assurances multirisques	16 736	16 397	339	2,07
6161100000 Assurances mobile	168	168		0,00
6181000000 Documentation générale	2 207	3 329	- 1 122	-33,70
6182000000 Abonnement	2 595	2 438	157	6,44
6222100000 Commissions sur ventes SOCOOP	5 500	7 000	- 1 500	-21,43
6226200000 Honoraires artistiques	8 392	11 023	- 2 631	-23,87
6226300000 Honoraires administratifs	11 423	11 905	- 482	-4,05
6227000000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX		121	- 121	-100
6228000000 Autres services	92	100	- 8	-8,00
6231000000 Annonces et insertions	25 035	57 866	- 32 831	-56,74
6234000000 Cadeaux à la clientèle	434	709	- 275	-38,79
6234100000 Chèques cadeaux	40	380	- 340	-89,47
6236000000 Catalogues et imprimés	39 776	59 048	- 19 272	-32,64
6237000000 Publications	6 343	2 786	3 557	127,67
6238000000 Divers Pourboires dons courants	108	45	63	140,00
6241000000 Frais de transport sur achats		1 115	- 1 115	-100
6251100000 Voyages déplacement liés à la structure	4 180	5 044	- 864	-17,13
6251200000 Voyages & déplacements liés à l'activité	6 722	8 450	- 1 728	-20,45
6256100000 Missions liées à la structure	1 348	4 092	- 2 744	-67,06
6256200000 Missions liées à l'activité	19 928	54 193	- 34 265	-63,23
6257100000 Réceptions liées à la Structure	11 473	35 614	- 24 141	-67,79
6257200000 Réceptions liées à l'activité	22 082	86 334	- 64 252	-74,42
6263000000 Frais affranchissements	5 091	9 455	- 4 364	-46,16
6265100000 Téléphonie fixe	1 116	1 142	- 26	-2,28
6265200000 Téléphone mobile	1 225	1 386	- 161	-11,62
6265300000 Frais de connexion internet	6 297	5 873	424	7,22
6271000000 Commissions, frais bancaires	575	393	182	46,31
6272000000 Commissions spécifiques TPE	1 708	5 146	- 3 438	-66,81
6274000000 Paybox - Commissions CB en ligne	702	2 024	- 1 322	-65,32
6281000000 Concours divers cotisations	4 596	4 951	- 355	-7,17
6282000000 Services d'ordre & de garde	32 250	96 209	- 63 959	-66,48
6283000000 Service de secours & d'incendie	2 550	3 187	- 637	-19,99
6285000000 Frais de gardiennage et de sécurité	577	782	- 205	-26,21
6286000000 Prestations informatiques	8 894	10 256	- 1 362	-13,28
6287000000 Prestation radio	5 522	11 496	- 5 974	-51,97
6288000000 Rémunération CRT	219	209	10	4,78
Impôts, taxes et versements assimilés	32 778	39 561	- 6 783	-17,15
6312000000 Taxe d'apprentissage	7 129		7 129	N/S
6333000000 Part. employeur formation continue	7 463	12 184	- 4 721	-38,75
6334000000 Part. employeur à l'effort construction		4 100	- 4 100	-100
6358000000 Autres droits	138	139	- 1	-0,72
6372000000 Taxes perçues CNV	2 953	9 052	- 6 099	-67,38
6378000000 Taxes diverses	15 096	14 086	1 010	7,17
Salaires et traitements	589 132	771 284	- 182 152	-23,62
6411100000 Personnel permanent	425 719	574 542	- 148 823	-25,90
6411200000 Personnel vacataire	17 522	80 191	- 62 669	-78,15
6411300000 Personnel intermittent technique	40 127	73 524	- 33 397	-45,42
6411400000 Salaires intermittents artistes	16 666	14 558	2 108	14,48
6412000000 Provision Congés Payés	-1 477	3 184	- 4 661	146,39

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
6412110000 Congés payés salariés permanents	4 596	2 137	2 459	115,07
6412120000 Indemnités congés payés	1 752	8 019	- 6 267	-78,15
6413000000 Primes et gratifications	76 498	12 710	63 788	501,87
6413200000 Prime d'équipement	348	680	- 332	-48,82
6414100000 Avantages en nature	274	505	- 231	-45,74
6414200000 Indemnités de licenciement	9 070	1 400	7 670	547,86
6414300000 Indemnités sécurité sociale	-392	-167	- 225	134,73
6414400000 Indemnisation chômage partielle	-2 732		- 2 732	N/S
6414700000 Défraiement Télétravail	1 160		1 160	N/S
Charges sociales	245 167	286 994	- 41 827	-14,57
6451000000 Cotisations URSSAF	121 539	179 864	- 58 325	-32,43
6452000000 Cotisations Mutuelles	10 562	10 333	229	2,22
6453000000 Cotisations Retraite	41 650	59 477	- 17 827	-29,97
6454000000 Cotisations Assurance Chômage	23 401	37 636	- 14 235	-37,82
6454100000 Cotisations Assurance Chômage GARP	-146	-151	5	3,31
6455000000 Cotisations Congés Spectacles	9 741	13 627	- 3 886	-28,52
6456000000 Cotisation Agessa	303	454	- 151	-33,26
6458000000 Cotisations Aux Autres Organismes Sociaux	14 790	-41 335	56 125	135,78
6459000000 Fonds d'activités sociales	4 567	4 626	- 59	-1,28
6474000000 Versements aux oeuvres sociales	4 567	5 514	- 947	-17,17
6475000000 Médecine du travail	4 645	2 497	2 148	86,02
6476000000 Versements d'aides au paritarisme	1 299	2 029	- 730	-35,98
6477000000 Chèques Déjeuner	4 549	7 870	- 3 321	-42,20
6484000000 Indemnités non soumises à cotisations	3 030	2 756	274	9,94
6484100000 Abonnement transport - TRAM	56	380	- 324	-85,26
6484200000 Aide au transport véhicule	615	1 417	- 802	-56,60
Dotations aux amortissements sur immobilisations	32 952	46 235	- 13 283	-28,73
6811100000 Dotations Amort Immob Incorporelles	1 225	1 157	68	5,88
6811200000 Dotations Amort Immob Corporelles	31 727	45 078	- 13 351	-29,62
Dotations aux provisions sur actif circulant	6 516		6 516	N/S
6817400000 Dotations Provisions Dépréciation Créances	6 516		6 516	N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges	6 980		6 980	N/S
6815000000 Dotations aux Provisions pour Risques et Charges	6 980		6 980	N/S
Autres charges	29 156	199 369	- 170 213	-85,38
6511000000 Frais de redevances EPVX		114 441	- 114 441	-100
6516000000 Droits d'auteur et de reproduction	28 784	83 336	- 54 552	-65,46
6544000000 Pertes créances exercices antérieurs		94	- 94	-100
6580000000 Charges diverses de gestion courante	372	1 498	- 1 126	-75,17
Total des charges d'exploitation (II)	1 770 707	3 090 748	-1 320 041	-42,71
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	224 762	-29 797	254 559	854,31
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		317	- 317	-100
7550000000 Quote-part résultat opération faite en commun		317	- 317	-100
Autres intérêts et produits assimilés	791	1 151	- 360	-31,28
7638000000 Revenus des créances diverses	791	1 151	- 360	-31,28
Total des produits financiers (V)	791	1 151	- 360	-31,28
Dotations financières aux amortissements et provisions	5 000		5 000	N/S
6866200000 Dotations Dépréciation Immobilisations Financière	5 000		5 000	N/S
Intérêts et charges assimilées	21	122	- 101	-82,79
6611000000 Intérêts des emprunts	21	122	- 101	-82,79
Total des charges financières (VI)	5 021	122	4 899	N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-4 231	1 028	- 5 259	511,58
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	220 531	-28 452	248 983	875,10
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 018	3 666	4 352	118,71
7718000000 Autres produits exceptionnels sur opération de ge	8 018	309	7 709	N/S
7720000000 Produits Exceptionnels Exercices Antérieurs		3 357	- 3 357	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital	21 600	6 797	14 803	217,79

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
7752000000 Prix de cession immobilisations corporelles	21 600		21 600	N/S
7770000000 Quote-Part Subvention au Résultat		6 797	- 6 797	-100
Total des produits exceptionnels (VII)	29 618	10 462	19 156	183,10
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 545	17 492	- 8 947	-51,15
6712000000 Pénalités Amendes fiscales & Pénales	135		135	N/S
6718000000 Autres charges exceptionnelles sur opérations de	410	1 107	- 697	-62,96
6720000000 Charges sur exercices antérieurs	8 000	16 384	- 8 384	-51,17
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	26 685	4 661	22 024	472,52
6752000000 Valeur nette comptable éléments actifs cédés	13 897		13 897	N/S
6788000000 Charges exceptionnelles sur opération de gestion	12 788	4 661	8 127	174,36
Total des charges exceptionnelles (VIII)	35 231	22 153	13 078	59,03
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-5 613	-11 691	6 078	51,99
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 025 877	3 072 881	-1 047 004	-34,07
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 810 959	3 113 023	-1 302 064	-41,83
RESULTAT NET	214 919	-40 142	255 061	635,40

POP ' ART ASSOCIATION

Soldes intermédiaires de gestion

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)
Ventes de marchandises	179 968	859 280	844 408
- Coût direct d'achat	62 730	251 685	243 363
+/- Variation du stock de marchandises	9 764	-2 744	-4 401
Marge commerciale (I)	107 474	610 339	605 446
Taux de marge commerciale	59,72 %	71,03 %	71,70 %
+ Production vendue	371 068	1 076 500	1 088 687
+ Production stockée			
+ Production immobilisée			
Production de l'exercice	371 068	1 076 500	1 088 687
- Matières premières et approvisionnements consommés	3 717	3 605	-2 531
- Sous-traitance directe	201 956	530 202	471 895
Marge brute sur production (II)	165 394	542 693	619 324
Taux de marge brute sur production	44,57 %	50,41 %	56,89 %
Marge brute globale (I + II)	272 869	1 153 032	1 224 769
Taux de marge brute globale	49,52 %	59,56 %	63,36 %
- Services extérieurs et autres charges externes	549 858	964 557	877 382
Valeur ajoutée produite	-276 989	188 475	347 387
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	-50,27 %	9,74 %	17,97 %
+ Subventions d'exploitation	1 383 129	1 076 037	1 090 056
- Impôts, taxes et versements assimilés	32 778	39 561	37 574
- Salaires et traitements	588 902	768 458	852 167
- Charges sociales	245 167	286 994	348 009
Excédent brut d'exploitation	239 292	169 498	199 692
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	43,43 %	8,76 %	10,33 %
+ Reprise sur amortissements et provisions		124	3 760
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	32 952	46 235	39 721
- Dotations aux provisions sur immobilisations			
- Dotations aux provisions sur actif circulant	6 516		
- Dotations aux provisions pour risques et charges	6 980		1 971
+ Autres produits de gestion courante	61 073	46 185	49 563
- Autres charges de gestion courante	29 156	199 369	218 488
+ Transfert de charges d'exploitation			
Résultat d'exploitation (hors charges et produits)	224 762	-29 797	-7 166
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	40,79 %	-1,54 %	-0,37 %
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)		317	5 100
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)			1 594
+ Produits financiers de participations			
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances			
+ Autres intérêts et produits assimilés	791	1 151	1 306
+ Reprises sur provisions financières			
+ Différences positives de change			
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			
- Dotations financières aux amortissements et provisions	5 000		
- Intérêts et charges assimilées	21	122	179
- Différences négatives de change			

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements			
Résultat courant avant impôts	220 531	-28 452	-2 533
Résultat courant / chiffre d'affaires	40,02 %	-1,47 %	-0,13 %
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 018	3 666	1 588
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital	21 600	6 797	10 179
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.			
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 545	17 492	2 197
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital	26 685	4 661	
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et			
Résultat exceptionnel	-5 613	-11 691	9 570
- Participation des salariés aux résultats			
- Impôts sur les bénéfices			
Résultat net Comptable	214 919	-40 142	7 037
Résultat net / chiffre d'affaires	39,00 %	-2,07 %	0,36 %

POP ' ART ASSOCIATION

Liasse Fiscale

Liasse Fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2021

Désignation de l'entreprise :		POP ' ART ASSOCIATION										1 2					
Adresse de l'entreprise		PLACE DU 1ER MAI 63000 CLERMONT-FERRAND										Durée de l'exercice précédent * 1 2					
Numéro SIRET *		4 2 8 9 0 4 0 2 3 0 0 0 1 0										Néant <input type="checkbox"/> *					
												Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 0					
												Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA															
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB											AC				
	Frais de développement *	CX											CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	39 412										AG	39 344	68		
	Fonds commercial (1)	AH											AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ											AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL											AM				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN											AO				
	Constructions	AP	23 158										AQ	21 958	1 201		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	20 233										AS	15 641	4 592		
	Autres immobilisations corporelles	AT	214 681										AU	187 467	27 215		
	Immobilisations en cours	AV											AW				
	Avances et acomptes	AX											AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS											CT				
	Autres participations	CU	26 557										CV	5 000	21 557		
	Créances rattachées à des participations	BB											BC				
	Autres titres immobilisés	BD											BE				
	Prêts	BF											BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	3 737										BI	3 737			
TOTAL (II)		BJ	327 778										BK	269 409	58 370		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL											BM			
		En cours de production de biens	BN											BO			
		En cours de production de services	BP											BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR											BS			
		Marchandises	BT	20 180										BU	20 180		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV											BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	47 369										BY	6 516	40 853	
		Autres créances (3)	BZ	361 003										CA	361 003		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB											CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD											CE			
Disponibilités		CF	1 026 081										CG	1 026 081			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	97 527										CI	97 527			
	TOTAL (III)	CJ	1 552 159										CK	6 516	1 545 643		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW															
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM															
Écarts de conversion actif * (VI)		CN															
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 879 938										1A	275 925	1 604 013		
Renvois : (1) Dont droit au bail :													CP				
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :											Stocks :		Créances :		
													(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2021

Désignation de l'entreprise		POP ' ART ASSOCIATION		Néant	<input type="checkbox"/> *
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....)	DA			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)	DG			
	Report à nouveau	DH		190 906	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		214 919	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		405 825
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ		86 056	
	TOTAL (III)	DR		86 056	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		480 000	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		311 527	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		165 889	
	Dettes fiscales et sociales	DY		141 860	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		4 857	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		8 000	
	TOTAL (IV)	EC		1 112 132	
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		1 604 013	
RENYOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		1 099 680		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : POP ' ART ASSOCIATION				Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	179 968	FB	FC	179 968	
	Production vendue	}	FD		FE	FF	
			FG	371 068	FH	FI	371 068
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	551 036	FK	FL	551 036	
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	1 383 129	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	230	
	Autres produits (1) (11)				FQ	61 073	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 995 468
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	62 730	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	9 764	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	3 717	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	751 815	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	32 778	
	Salaires et traitements *				FY	589 132	
	Charges sociales (10)				FZ	245 167	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements *		GA	32 952
				- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	6 516
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	6 980	
	Autres charges (12)				GE	29 156	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 770 707	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	224 762
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	791	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	791	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	5 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	21	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	5 021	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 231)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	220 531

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		POP ' ART ASSOCIATION		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	8 018	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	21 600	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	29 618	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	8 545	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	26 685	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	35 231	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	(5 613)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 025 877
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 810 959
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	214 919
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
			– Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	230
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
			(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	28 784	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		
	obligatoires		A9		
Dont cotisations facultatives Madelin		A7			
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
AMENDE CODE LA ROUTE		135			
DIVERS REGULARISATIONS		410	8 018		
VNC		13 897			
DAJL SUBVENTION JAMAIS PERCUE		8 000			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

SAGE Experts-comptables Janvier 2021 - Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2021

Désignation de l'entreprise		POP ' ART ASSOCIATION		Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	39 412	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2		KP	23 158	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3		KS	15 943	KT		KU	
	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	25 932	KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *			KY	9 023	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	99 087	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *			LE	40 495	LF		LG	
		Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM		
	TOTAL III			LN	213 639	LO		LP	33 538	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
Autres participations			8U	26 557	8V		8W			
Autres titres immobilisés			IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières			IT	3 737	IU		IV			
TOTAL IV			LQ	30 294	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	283 345	ØH		ØJ	33 538		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence 4		
				par virement de poste à poste 1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	39 412	IX
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	MF	
	Inst. gales, agenets et am. des constructions			IS		MG		MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers			IU		MM		MN	MO
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	MU
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV	15 984	MW	49 899
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE	NF	
	TOTAL III			IY		NG	15 984	NH	231 193	NI
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	ØW
Autres participations			IØ		ØX		ØY	26 550	ØZ	
Autres titres immobilisés			II		2B		2C	2D		
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	3 737	2G	
TOTAL IV			I3		NI		NK	30 294	?H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	15 984	ØL	300 899	ØM	300 892

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)**5 bis****TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2021

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 0Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.Désignation de l'entreprise : POP ' ART ASSOCIATION Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 *bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>POP ' ART ASSOCIATION</u>							Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A										
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	38 119	PF	1 225	PG	PH	39 344	
Terrains			PI		PJ		PK	PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO	PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT	PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV	13 416	PW	8 542	PX	PY	21 958	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	15 211	QA	430	QB	QC	15 641	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	23 829	QE	588	QF	QG	24 417	
	Matériel de transport		QH	9 023	QI		QJ	QK	9 023	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	74 404	QM	14 150	QN	QO	88 554	
	Emballages récupérables et divers		QP	59 542	QR	8 017	QS	QT	65 472	
TOTAL III			QU	195 425	QV	31 727	QW	2 087	QX	225 065
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	233 544	ØP	32 952	ØQ	2 087	ØR	264 409
CADRE B										
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incor- porelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		Total général non venant (NW - NY)	NZ			
CADRE C										
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP	SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2021 : Etat préparatoire.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		POP ' ART ASSOCIATION				Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
		1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	79 076	4Y	6 980	4Z	86 056
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X	
TOTAL II	5Z	79 076	TV	6 980	TW	86 056	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
		9U	9V	5 000	9W	5 000	
		Ø6	Ø7		Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	6 516	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A		
TOTAL III	7B		TY	11 516	TZ	11 516	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	79 076	UB	18 496	UC	97 572	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	13 496	UF		
			UG	5 000	UH		
			UJ		UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.						10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : POP ' ART ASSOCIATION		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	3 737	UV		UW	3 737
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	6 936		6 936		
	Autres créances clients	UX	40 432		40 432		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO))	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	73 533		73 533		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	9 514		9 514	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	83 219		83 219	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	100 500		100 500	
		Divers	VP	71 002		71 002	
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	23 235		23 235		
	Charges constatées d'avance	VS	97 527		97 527		
	TOTAUX		VT	509 636	VU	505 899	VV
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	480 000		480 000		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	165 889		165 889		
Personnel et comptes rattachés		8C	78 730		78 730		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	55 471		55 471		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 455		3 455		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 204		4 204		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 857		4 857		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	8 000		8 000		
TOTAUX		VY	800 606	VZ	800 606		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	480 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	13 450	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2021

Formulaire obligatoire (Article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise POP ' ART ASSOCIATION		Formulaire déposé au titre de l'IR ET		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice clos le 31/12/2021			
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA 214 919		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	XC		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	11 980	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)			XX	
	Amendes et pénalités		WJ	135	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				WN		
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ 7 485		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3		
						TOTAL I	WR 234 519		
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV		
			- imposées au taux de 0 %				WH		
			- imposées au taux de 19 %				WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA		
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)							ZX		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY		
Mesures d'incitation							XD		
Majoration d'amortissement *							XF		
Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 septies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)		L5
	ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)		ØV	Société investissements immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 décies)		PA
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septies bis)		PB
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	crédance dérogatoire par le report en arrière de déficit		ZI
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	XH 66 049		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		déficit (II moins I)		XI	168 470	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						XL	168 470		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	XO		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2021 - Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N°2058-B-SD 2021

Désignation de l'entreprise POP ' ART ASSOCIATION		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	191 972
Déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	168 470
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	23 502
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	23 502
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	57 474
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
INDEMNITE FIN DE CARRIERE	8X	6 980	8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
TITRES KUTUFOLK	9D	5 000	9E
	9F		9G
	9H		9I
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		▼ ligne WI	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : POP ' ART ASSOCIATION										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	231 048	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(40 142)			Dividendes	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE						
					Report à nouveau	ZF						
	TOTAL I	ØF	190 906		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG				190 906		
										ZH	190 906	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	C précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7					YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNÉS	- Sous-traitance									YT	223 251	
	- Locations, charges locatives et de copropriété	C dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	83 468				XQ	114 642	
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	25 407	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV		
	- Autres comptes	C dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES					ST	388 514	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	751 815
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE									YW		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	C dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS					9Z	32 778	
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	32 778	
TVA	- Montant de la TVA collectée									YY	155 297	
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	112 893	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *									ØB	925 782	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	%	
	- Numéro de centre agréé *	XP										
						- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG		
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies									RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

SAGE Experts-comptables Janvier 2021 : Etat préparatoire.

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : POP ' ART ASSOCIATION

Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1	Materiel scenique	15 984		2 087	13 897
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (11)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1	21 600	7 703				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)		7 703				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)						
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)		(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 208 C et 210 E du CGI.

SAGE Experts-comptables Janvier 2021 : Etat préparatoire.

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : POP ' ART ASSOCIATION

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %

② Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ①.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ①.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N-1			
N-2			
N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H ⑦
	À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ④	À 15 % ou À 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N-1						
N-2						
N-3						
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2021

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : POP ' ART ASSOCIATION							Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2						
TOTAL (lignes 1 et 2)	3						
Prélèvements opérés {	4						
	5						
TOTAL (lignes 4 et 5)	6						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7						
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2021

Désignation de l'entreprise: POP ' ART ASSOCIATION		Néant <input type="checkbox"/>		
Exercice ouvert le: 01012020 et clos le: 31122020		Données en nombre de mois 1 2		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS				
Effectif moyen du personnel * :		YP	18,00	
Dont apprentis		YF		
Dont handicapés		YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE				
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	551 036	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	7 703	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT		
TOTAL 1		OX	558 739	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	61 073	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE		
Subventions d'exploitation reçues		OF	1 383 129	
Variation positive des stocks		OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT		
TOTAL 2		OM	1 444 202	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾				
Achats		ON	351 835	
Variation négative des stocks		OQ	9 764	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	349 746	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	23 995	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	29 156	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY		
TOTAL 3		OJ	764 496	
IV - Valeur ajoutée produite				
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	1 238 445	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	1 238 445	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD				
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	558 739	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		Effectifs au sens de la CVAE *	EY	18,00
Période de référence		HX		
Date de cessation		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 0	
		GZ	3 1 / 1 2 / 2 0 2 0	
		HR	/ /	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.				

SAGE Experts-comptables Janvier 2021 - Etat préparatoire

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'am. III au C.G.L.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2059-F-SD 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détendant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122020 N° SIRET 4 2 8 9 0 4 0 2 3 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE POP ' ART ASSOCIATION

ADRESSE (voie) PLACE DU 1ER MAI

CODE POSTAL 63000 VILLE CLERMONT-FERRAND

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

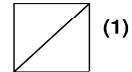
Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET 42890402300010

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE POP ' ART ASSOCIATION

ADRESSE (voie) PLACE DU 1ER MAI

CODE POSTAL 63000 VILLE CLERMONT-FERRAND

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 2

Forme juridique	SCOP	Dénomination	KUTU FOLK RECORDS	% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)	517522967				
Adresse :	N°	Voie	PLACE DU PREMIER MAI		
	Code Postal	Commune	CLERMONT FERRAND	Pays	FRANCE
Forme juridique	SCIC SA	Dénomination	SOCOOP	% de détention	10,81
N° SIREN (si société établie en France)	819328196				
Adresse :	N°	Voie	PLACE DU PREMIER MAI		
	Code Postal	Commune	CLERMONT FERRAND	Pays	FRANCE
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

SAGE Experts-comptables Janvier 2021 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

N° 2065-SD
2021Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Imprimé à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	X	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
POP ' ART ASSOCIATION PLACE DU 1ER MAI 63000 CLERMONT-FERRAND					
SIRET	4	2	8	9	0
	4	0	2	3	0
	0	0	0	1	0
Mét :					
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées	GESION DE SALLES DE SPECTACLES			Si vous avez changé d'activité, cocher la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 %		Bénéfice imposable à 28 %		Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %				
	PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>	Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soucrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
			Nom / Adresse		
			N°		
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			Nom / Adresse		
			N°		
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui, indication du logiciel utilisé EBP					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
SARL SAUVESTRE TANGUY ET ASSOCIES 20 RUE ENRICO FERMI ZAC DES CHEIX 63540 ROMAGNAT					
Tél: 0473285959			Tél:		
OGA/OMGA	<input type="checkbox"/>	Viseur conventionné	<input type="checkbox"/>	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 03052021 Lieu: CLERMONT-FERRAND		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire: DIRECTEUR GENERALVEILLAUD DIDIER		
			Signature:		
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/> prestataire :					

POP ' ART ASSOCIATION

Annexes Aux Comptes Annuels

Annexes Aux Comptes Annuels

POP ' ART ASSOCIATION

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

ANNEXE ASSOCIATIONAux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 604 012,75 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 214 918,52 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 25/03/2021.

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

1.1 - Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

1.1.1 - Avec impact sur l'activité de l'entreprise, mais sans être en capacité de le chiffrer et sans remise en cause de la continuité

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

POP ' ART ASSOCIATION

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

ANNEXE ASSOCIATIONAux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués**2 - Principes, règles et méthodes comptables****2.1 - Méthode générale**

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en EUROS.

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

2.2.2 - Amortissements et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans

POP ' ART ASSOCIATION**ANNEXE ASSOCIATION**

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués**2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)**

Matériel de transport	<i>04 ans</i>
Matériel de bureau et informatique	<i>de 03 à 10 ans</i>
Mobilier	<i>de 05 à 10 ans</i>

2.2.3 - Stocks :

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode du dernier prix d'achat en raison d'une rotation rapide (ou FIFO ou coût unitaire moyen pondéré). Les frais d'approche sont retenus dans la valorisation des stocks. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

2.2.4 - Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

2.2.5 - Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.2.6 - Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Le mode de calcul est indiqué ci-après.

La valeur actuelle probable des indemnités de fin de carrière a été évaluée à 86 056 euros au 31/12/2020, le calcul est effectué d'après la table de mortalité réglementaire TV88/90.

POP ' ART ASSOCIATION**ANNEXE ASSOCIATION**

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

- Avec comptes substitués

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)**2.2.7 - Droits individuels à la formation :**

La loi du 4 mai 2004 ouvre, sous certaines conditions, pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans.

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits au titre du congé individuel à la formation et le volume d'heures de formation qui n'ont pas donné lieu à une demande n'ont pas été comptabilisés.

POP ' ART ASSOCIATION

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Immobilisations :

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	39 412			39 412
Immobilisations corporelles	240 519	33 538	15 984	258 073
Immobilisations financières	30 294			30 294
TOTAL	310 224	33 538	15 984	327 778

3.2 - Amortissements :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles	38 119	1 225		39 344
Terrains				
Constructions				
sur sol propres				
sur sol d'autrui				
inst. géné., agencmt	13 416	8 542		21 958
Install. tech., matériel, outill. industriels	15 211	430		15 641
Autres immobilisations corporelles				
Install. générales, agencements divers	23 829	588		24 417
Matériel de transport	9 023			9 023
Matériel de bureau et informatique	74 404	14 150		88 554
Emballage récupérables et divers	59 542	8 017	2 087	65 472
TOTAL III	195 425	31 727	2 087	225 065
TOTAL GENERAL (I+II+III)	233 544	32 952	2 087	264 409

3.3 - Eléments constitutifs du fond commercial

3.3.1 - Etats des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises	29 945		9 764	20 180
Matières premières				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Autres approvisionnements				
Production en cours				
Travaux en cours				
Autres produits en cours				
TOTAL	29 945		9 764	20 180

POP ' ART ASSOCIATION

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.4 - Etat des créances et charges constatées d'avance

CREANCES	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	3 737		3 737
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	47 369	47 369	
Autres créances	361 003	361 003	
Charges constatées d'avance	97 527	97 527	
TOTAL	509 636	505 899	3 737

3.5 - Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	7 061
Subventions / financements	100 500
Autres produits à recevoir	84 260
TOTAL	191 821

3.6 - Etat des provisions pour dépréciation des éléments de l'actif

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers		6 516		6 516
Comptes financiers		5 000		5 000
TOTAL		11 516		11 516

POP ' ART ASSOCIATION

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	231 048				190 906
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-40 142		214 919		214 919
Dont générosité du public					
Situation nette	190 906		214 919		405 825
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	190 906		214 919		405 825
TOTAL dont générosité du public					

POP ' ART ASSOCIATION

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.2 - Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement Amortissements dérogatoires Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pensions et obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretiens et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	79 076	6 980		86 056
TOTAL II	79 076	6 980		86 056
TOTAL GENERAL (I+II)	79 076	6 980		86 056
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles				

4.3 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	480 000	480 000		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	165 889	165 889		
Dettes fiscales & sociales	141 860	141 860		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	4 857	4 857		
Produits constatés d'avance	8 000	8 000		
TOTAL	800 606	800 606		

POP ' ART ASSOCIATION**ANNEXE ASSOCIATION**

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués**4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)****4.4 - Charges à payer par poste de bilan**

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	70 546
Dettes fiscales & sociales	104 538
Autres dettes	
TOTAL	175 085

